

LNA SANTÉ

Société anonyme

7 Boulevard Auguste Priou

44120 Vertou

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

KPMG

7 boulevard Albert Einstein

BP 41125

44311 Nantes

BEAS

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

LNA SANTÉ

Société anonyme

7 Boulevard Auguste Priou

44120 Vertou

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société LNA SANTÉ

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société LNA SANTÉ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Tests de dépréciation des goodwill et autorisations d'exploiter

Risque identifié :

Au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable des goodwill et des autorisations d'exploiter s'élèvent respectivement à 132 millions d'euros et 440 millions d'euros, représentant ensemble 36% de l'actif.

- Les goodwill correspondent, tels que détaillés en note 2.4.4 de l'annexe aux comptes consolidés, aux écarts constatés entre la contrepartie transférée et la part du Groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs identifiables relatifs à ces sociétés.

- Les autorisations d'exploiter acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et sont comptabilisées au prix effectivement payé ou à leur juste valeur selon les modalités décrites dans la note 2.5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les goodwill et autorisations d'exploiter font l'objet d'un test de dépréciation, basé sur des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT d'un même secteur opérationnel, selon les modalités décrites en notes 2.5.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les tests conduisent, le cas échéant, à diminuer la valeur nette comptable des actifs qui compose l'UGT ou du groupe d'UGT testés pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des UGT ou groupe d'UGT correspond à la valeur actualisée de la somme des flux futurs nets de trésorerie basés sur l'indicateur EBITDA net d'impôt et déterminés à partir du business plan élaboré par la Direction Générale, en fonction des meilleures estimations du management et en tenant compte des performances passées. L'actualisation des flux de trésorerie est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, représentatif des caractéristiques du secteur, des conditions de financement du marché et peut être ajusté du risque propre à l'actif économique testé.

Nous avons considéré que les tests de dépréciation des goodwill et autorisations d'exploiter est un point clé de notre audit, compte tenu :

- de leur poids dans les comptes consolidés du Groupe ;
- du fait que la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des hypothèses qui requièrent une part importante d'estimation de la direction, notamment en ce qui concerne les business plans élaborés par la direction générale à horizon 8 ans, les hypothèses de croissance à l'infini et le taux d'actualisation.

Notre réponse :

Pour apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour la mise en œuvre des tests de dépréciation des goodwill et autorisations d'exploiter sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- prendre connaissance des méthodes mises en place par le Groupe pour élaborer les flux futurs de trésorerie ;

- rapprocher les éléments composant la valeur comptable des UGT déterminée pour la réalisation des tests de dépréciation, avec la base d'actifs immobilisés ;
- apprécier, par sondages, la cohérence des flux futurs de trésorerie retenus dans le cadre du test de dépréciation réalisé à la clôture avec les dernières estimations du Groupe telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires, tenant compte du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le Groupe ;
- apprécier, par sondages, la qualité du processus budgétaire par comparaison rétrospective entre les prévisions passées et les réalisations ;
- apprécier, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation financière, les hypothèses de taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus par le Groupe.

Enfin, nous avons apprécié si les informations données dans les notes 2.5.5, 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés notamment en ce qui concernent les hypothèses clés et les analyses de sensibilité réalisées sont présentées de manière adéquate.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LNA SANTÉ par l'assemblée générale du 21 juin 2023 pour le cabinet KPMG et du 23 juin 2010 pour le cabinet BEAS en tant que commissaire aux comptes suppléant du cabinet In Extenso Audit.

Au 31 décembre 2025, KPMG était dans la 3ème année de sa mission sans interruption et BEAS dans la 1ère année de sa mission en tant que commissaire aux comptes titulaire, faisant suite à la démission du cabinet In Extenso Audit le 25 septembre 2025.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nantes et Saint-Herblain, le 27 avril 2026

Les commissaires aux comptes

KPMG

BEAS

.....

.....

Vincent BROYÉ

Guillaume RADIGUE

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	2025			2024		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Chiffre d'affaires	1.	878 500	34 169	912 670	793 947	12 657	806 604
Achats consommés		(85 540)	(69 076)	(154 616)	(78 844)	(43 750)	(122 593)
Charges de personnel ⁽¹⁾	2.	(529 431)	(2 989)	(532 420)	(447 390)	(3 185)	(450 576)
Charges externes ⁽¹⁾	3.	(78 529)	(2 507)	(81 036)	(95 743)	(2 366)	(98 110)
Impôts, taxes et versements assimilés		(39 755)	(1 843)	(41 599)	(35 870)	(1 189)	(37 059)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	4.	(79 907)	(5 351)	(85 257)	(76 451)	(5 291)	(81 742)
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	19.	(363)	30	(333)	(501)	(52)	(553)
Variation de stocks de produits en cours et de produits finis		2 128	40 814	42 941	1 833	35 682	37 515
Autres produits et charges d'exploitation	5.	15 844	(861)	14 983	16 588	(1 099)	15 489
Compte de liaison		(10 659)	10 659	-	(10 499)	10 499	-
Résultat opérationnel courant		72 288	3 044	75 332	67 070	1 906	68 976
Autres produits opérationnels	6.	2 608	-	2 608	7 152	127	7 280
Autres charges opérationnelles	6.	(7 730)	(1 470)	(9 200)	(9 151)	(4 696)	(13 847)
Résultat opérationnel		67 165	1 574	68 740	65 071	(2 662)	62 409
Coût de l'endettement financier net	7.	(23 051)	(6 457)	(29 509)	(21 435)	(7 561)	(28 996)
Autres produits et charges financiers	8.	560	35	595	660	43	703
Résultat avant impôt		44 674	(4 848)	39 826	44 296	(10 180)	34 116
Charges d'impôt	9.	(14 552)	493	(14 058)	(13 120)	2 098	(11 023)
Résultat net des sociétés intégrées		30 122	(4 354)	25 767	31 176	(8 083)	23 093
Résultat des sociétés mises en équivalence	10.	(496)	445	(51)	(414)	243	(170)
Résultat net de l'ensemble consolidé		29 626	(3 910)	25 716	30 762	(7 839)	22 923
Intérêts ne conférant pas le contrôle		1 542	30	1 571	1 099	9	1 108
Résultat net part du groupe		28 084	(3 939)	24 145	29 664	(7 848)	21 816
Résultat par action	11.			2,3535			2,1335
Résultat dilué par action	11.			2,3535			2,1335

(1) Les « Charges de personnel » incluent en 2025, les charges d'intérim et de personnel libéral pour 22 169 milliers d'euros. Ces charges étaient présentées sur la ligne « Charges externes » en 2024 et représentaient 20 756 milliers d'euros.

État du résultat global

En milliers d'euros	Notes	2025			2024		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat net de l'ensemble consolidé		29 626	(3 910)	25 716	30 762	(7 839)	22 923
Autres éléments du résultat global :							
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	28.	188	-	188	(2 477)	(62)	(2 540)
Impôts différés sur juste valeur des instruments financiers dérivés	17.	(49)	-	(49)	640	16	656
Écarts de conversion		1	-	1	33	-	33
Éléments recyclables par résultat		140	-	140	(1 805)	(46)	(1 851)
Écarts actuariels sur engagements de retraite	23.	(1 817)	(0)	(1 817)	227	1	228
Impôts différés sur écarts actuariels sur engagements de retraite	17.	467	-	467	(62)	(1)	(63)
Éléments non recyclables par résultat		(1 350)	(0)	(1 350)	166	(0)	166
Autres éléments du résultat global		(1 210)	(0)	(1 210)	(1 639)	(46)	(1 686)
Résultat global de l'exercice		28 416	(3 910)	24 506	29 123	(7 885)	21 238
Dont part du groupe		26 864	(3 940)	22 924	28 020	(7 895)	20 124
Dont intérêts ne conférant pas le contrôle		1 552	30	1 582	1 103	10	1 113

Situation financière consolidée actif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025			31/12/2024		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Actifs non courants		1 101 333	77 207	1 178 539	1 083 096	80 959	1 164 055
Goodwills	12.	129 523	2 701	132 224	133 795	3 621	137 416
Immobilisations incorporelles	13.	444 688	-	444 688	441 080	-	441 080
Immobilisations corporelles	14.	135 538	64 476	200 014	96 444	67 626	164 070
Actifs financiers non courants	15.	4 523	163	4 686	5 164	162	5 326
Titres mis en équivalence	10.	3 801	8 248	12 049	4 297	7 804	12 100
Droits d'utilisation des contrats de location	16.	378 135	1 081	379 216	398 337	1 431	399 768
Impôts différés actif	17.	5 124	539	5 663	3 979	315	4 294
Actifs courants		216 524	204 858	421 382	191 060	183 080	374 140
Stocks et en-cours	18.	5 699	191 988	197 687	5 247	173 759	179 006
Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés	19.	80 043	3 013	83 057	74 143	2 161	76 304
Autres actifs courants	20.	36 655	7 826	44 481	35 747	6 069	41 817
Créances d'impôt		1 006	325	1 331	1 620	338	1 959
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	93 120	1 706	94 827	74 303	752	75 055
TOTAL ACTIF		1 317 857	282 065	1 599 922	1 274 156	264 039	1 538 195

Situation financière consolidée passif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025			31/12/2024		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Capitaux propres totaux	22.	372 615	(31 117)	341 499	350 753	(27 186)	323 567
Capital social		21 419	-	21 419	21 419	-	21 419
Primes d'émission		99 590	-	99 590	99 590	-	99 590
Réserves consolidées		212 252	(27 155)	185 097	190 307	(19 325)	170 982
Résultat part du groupe		28 084	(3 939)	24 145	29 664	(7 848)	21 816
Capitaux propres du groupe		361 346	(31 094)	330 252	340 980	(27 173)	313 807
Intérêts ne conférant pas le contrôle		11 270	(23)	11 247	9 773	(12)	9 760
Passifs non courants		638 902	158 656	797 557	618 677	183 629	802 306
Engagements de retraite et avantages assimilés	23.	14 854	38	14 892	11 326	32	11 359
Impôts différés passifs	17.	85 886	(2 289)	83 597	85 395	(1 850)	83 545
Emprunts et dettes financières non courants	25.	164 637	159 008	323 645	132 755	183 086	315 841
Obligations locatives non courantes	16.	359 890	826	360 716	379 405	1 207	380 613
Autres éléments non courants	26.	13 635	1 073	14 708	9 796	1 153	10 949
Passifs courants		306 340	154 526	460 866	304 726	107 595	412 321
Provisions pour risques courantes	24.	10 593	425	11 018	9 812	425	10 237
Dettes fournisseurs et avances reçues		66 117	14 004	80 121	65 512	11 004	76 516
Emprunts et dettes financières courants	25.	76 430	85 095	161 525	64 732	55 189	119 921
Obligations locatives courantes	16.	60 978	381	61 359	59 696	371	60 067
Autres passifs courants	27.	138 600	5 443	144 043	140 014	2 526	142 541
Dettes d'impôts courants		1 167	1 633	2 800	1 221	1 817	3 038
Compte de liaison		(47 545)	47 545	-	(36 262)	36 262	-
TOTAL PASSIF		1 317 857	282 065	1 599 922	1 274 156	264 039	1 538 195

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	2025			2024		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Opérations d'activités							
Résultat net de l'ensemble consolidé				25 716			22 923
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :							
• Amortissements et provisions	34.1			91 645			91 808
• Coût de l'endettement financier net	7.			29 509			28 996
• Charges d'impôt	9.			14 058			11 023
• Plus ou moins-values de cession				(13)			(626)
• Dividendes reçus				(22)			(203)
• Autres produits et charges				(868)			(5 933)
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt		152 223	7 803	160 026	143 663	4 324	147 987
Variation du besoin en fonds de roulement		(9 791)	(36 657)	(46 448)	(1 266)	(22 495)	(23 761)
• Stocks	34.2	(2 557)	(39 563)	(42 120)	(2 067)	(31 923)	(33 990)
• Créances	34.2	(5 674)	(2 823)	(8 497)	(20 951)	6 554	(14 396)
• Dettes	34.2	(1 560)	5 728	4 168	21 751	2 874	24 625
Impôt décaissé		(13 826)	(334)	(14 159)	(13 514)	(273)	(13 787)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		128 606	(29 187)	99 419	128 882	(18 443)	110 439
Opérations d'investissement							
Acquisition d'immobilisations incorporelles	13.			(1 908)			(1 345)
Acquisition d'immobilisations corporelles	14.			(11 127)			(10 818)
Acquisition d'actifs financiers non courants	15.			(466)			(512)
Var. des dettes sur acquisition d'immobilisations				311			183
Cession d'immobilisations incorporelles				-			1 825
Cession d'immobilisations corporelles				121			103
Cession d'immobilisations financières	15.			408			405
Dividendes reçus				22			203
Trésorerie nette sur acquisition et cession de filiales	12.2			(1 545)			(13 764)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(14 023)	(162)	(14 184)	(22 523)	(1 199)	(23 722)
Opérations de financement							
Dividendes versés aux minoritaires				(1 149)			(851)
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	22.			(6 671)			(6 136)
Emissions d'emprunts désintermédiés	25.			33 000			32 500
Émissions d'emprunts bancaires	25.			25 277			18 250
Augmentation des dettes financières diverses	25.			15 881			3 883
Remboursement des emprunts bancaires	25.			(38 636)			(43 748)
Remboursement des obligations locatives	16.			(59 095)			(59 353)
Remboursement des dettes financières diverses	25.			(5 110)			(4 767)
Coût financier décaissé				(29 018)			(28 580)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(95 837)	30 316	(65 521)	(107 190)	18 388	(88 802)
Trésorerie à l'ouverture	21.	74 277	739	75 016	75 107	1 993	77 100
Trésorerie à la clôture	21.	93 024	1 706	94 730	74 277	739	75 016
Variation de trésorerie		18 747	967	19 714	(831)	(1 254)	(2 084)

Variations des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Notes	Nombre Actions	Capital social	Primes d'émission	Actions Propres	Réserves et résultat	Capitaux propres Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2023		10 709 416	21 419	99 590	(14 600)	192 826	299 235	9 281	308 516
Neutralisation des actions auto-détenues		-	-	-	(96)	160	65	-	65
Variation de périmètre		-	-	-	-	(225)	(225)	217	(8)
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée		-	-	-	-	744	744	-	744
Distribution de dividendes ⁽¹⁾		-	-	-	-	(6 136)	(6 136)	(851)	(6 987)
Total des transactions avec les actionnaires		-	-	-	(96)	(5 457)	(5 553)	(634)	(6 186)
Résultat net de la période		-	-	-	-	21 816	21 816	1 108	22 923
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(1 691)	(1 691)	5	(1 686)
Résultat global		-	-	-	-	20 124	20 124	1 113	21 238
Situation au 31/12/2024	22.	10 709 416	21 419	99 590	(14 695)	207 494	313 807	9 760	323 567
Neutralisation des actions auto-détenues		-	-	-	1 555	16	1 571	-	1 571
Variation de périmètre		-	-	-	-	(1 054)	(1 054)	1 054	-
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée		-	-	-	-	(326)	(326)	-	(326)
Distribution de dividendes ⁽¹⁾		-	-	-	-	(6 671)	(6 671)	(1 149)	(7 820)
Total des transactions avec les actionnaires		-	-	-	1 555	(8 035)	(6 480)	(95)	(6 575)
Résultat net de la période		-	-	-	-	24 145	24 145	1 571	25 716
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(1 221)	(1 221)	10	(1 210)
Résultat global		-	-	-	-	22 924	22 924	1 582	24 506
Situation au 31/12/2025	22.	10 709 416	21 419	99 590	(13 140)	222 383	330 252	11 247	341 499

(1) L'Assemblée Générale du 18 juin 2025 a approuvé la distribution de dividendes de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2024, qui a été versée en numéraire le 10 juillet 2025, à comparer à un dividende de 0,60 euro par action au titre de l'exercice 2023.

Annexes aux comptes consolidés

1. Faits marquants de l'année

1.1. Acquisition de lits et livraison de l'EHPAD de Meaux

Le 25 juin 2025, le Groupe a achevé la construction d'un nouvel EHPAD, les Jardins de l'Ourcq. Intégré au sein du Pôle Santé de Meaux, l'établissement peut accueillir jusqu'à 154 résidents.

Dans le cadre de cette ouverture, le Groupe a acquis en 2025 des autorisations d'exploiter complémentaires pour un montant de 1 340 milliers d'euros.

1.2. Parc de lits

Le Groupe a complété sur l'exercice 2025 son développement organique avec un parc en exploitation porté à 10 115 lits, en hausse de 500 places, avec :

- 300 places supplémentaires en HAD, dont 255 places de rebasage du volume de patients des structures existantes par croissance organique et 45 places exploitées au sein des HAD Eure-et-Loir, Caen et Rouen en lien avec les autorisations d'extension obtenues des ARS. Ainsi, l'HAD Eure-et-Loir ainsi que les antennes d'HAD de Caen rattachée à Deauville et de Rouen rattachée à Caux ont démarré leur activité sur 2025.
- 75 places en SMR, principalement sur le Pôle de Santé d'Orgemont (77) ;
- 128 places en Médico-social dont 124 lits sur le nouvel EHPAD des Jardins de l'Ourcq (77).

2. Référentiel Comptable, Modalités de consolidation, Méthodes et règles comptables

2.1. Présentation générale du Groupe

La Société anonyme LNA Santé est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7, boulevard Auguste Priou et inscrite au RCS sous le numéro 388 359 531.

Le Groupe présente une activité principale de gestion et d'exploitation d'établissements de santé (soins médicaux et de réadaptation, cliniques psychiatriques, antennes d'hospitalisation à domicile, chirurgie et centres de santé) et de résidences médicalisées pour personnes âgées valides, semi-dépendantes ou dépendantes. Au sein de ses établissements, il offre des prestations de service hôtelières et médicales. Chaque établissement est soumis à autorisation administrative.

L'hébergement étant l'une des principales caractéristiques de ce type d'activité, le Groupe possède une activité immobilière au service de l'exploitation. Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe est amené à restructurer des bâtiments existants pour les rendre conformes aux différentes normes exigées et aux standards internes du Groupe, à créer des extensions ou de nouveaux bâtiments ex-nihilo. Le Groupe n'a cependant pas vocation à garder son immobilier et le cède à des investisseurs. Il peut donc être amené à réaliser des opérations de promotion immobilière.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent le Groupe formé par la société LNA Santé et ses filiales, dénommé LNA Santé, et plus communément le « Groupe ». Le périmètre de consolidation est décrit au paragraphe 3.

En date du 24 mars 2026, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025. L'Assemblée Générale des actionnaires, devant se prononcer sur ces états financiers, doit se réunir le 17 juin 2026.

2.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2025.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Outre les points relevés au paragraphe 2.4.5, les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les nouvelles normes IFRS et interprétations publiées au 31 décembre 2025 et non encore entrées en vigueur et qui pourraient avoir des conséquences sur les comptes consolidés sont exposées en point 2.4.5.

2.3. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers ont été préparés sur la base des méthodes comptables et des modalités d'évaluation décrites ci-après.

Les états financiers sont présentés avec deux axes correspondant à l'activité Exploitation et à l'activité Immobilier. Ainsi, la ligne « compte de liaison » du compte de résultat correspond à un élément de réconciliation entre les deux activités Exploitation et Immobilier et se compose principalement des refacturations de loyers de l'Immobilier vers l'Exploitation, sans incidence sur les comptes consolidés. De la

même façon, au bilan, les comptes de liaison correspondent essentiellement à des comptes courants ainsi qu'à des créances clients/dettes fournisseurs entre les deux activités Exploitation et Immobilier, sans incidence sur les comptes consolidés.

2.4. Base et établissement des états financiers

2.4.1. Estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Dépréciation estimée des *goodwills* et actifs à long terme

Le Groupe soumet les *goodwills* et les actifs à long terme à des tests de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée au paragraphe 2.5.5. Les unités génératrices de trésorerie qui servent de base à ces calculs sont constituées des établissements qui sont pour la plupart des sociétés juridiques indépendantes. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations, notamment à une modélisation des résultats futurs. Les résultats de ces estimations sont présentés en Note 12 et Note 13.

Contrats de location

Conformément à IFRS 16, le Groupe évalue les obligations locatives liées à ses contrats de location en actualisant les loyers futurs. Cette évaluation repose sur deux hypothèses principales, à savoir la durée probable du contrat et le taux d'actualisation.

Pour chaque contrat, le Groupe a évalué la durée probable en prenant en compte la durée non résiliable du contrat et la probabilité d'exercer ou non des options de renouvellement ou de résiliation. Ces estimations prennent en compte la décision rendue par l'IFRS IC en novembre 2019.

La méthode de détermination du taux d'actualisation est décrite au paragraphe 2.5.3 et les actifs et dettes qui en découlent sont présentés en Note 16.

Impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs représentent un montant significatif des états financiers du Groupe. Ils incluent notamment l'imposition latente sur les autorisations d'exploiter et sur l'évaluation des constructions. La recouvrabilité des impôts différés repose sur la modélisation des résultats futurs. La méthode de comptabilisation des impôts différés est présentée au paragraphe 2.5.21 et leur détail à la clôture est présenté en Note 17.

Méthode de l'avancement

La méthode de l'avancement est retenue pour reconnaître le chiffre d'affaires sur les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe ainsi que pour les opérations de vente en état futur d'achèvement (VEFA). Le degré d'avancement est évalué par référence au niveau de commercialisation et aux travaux exécutés.

L'appréciation de la marge à terminaison sur la base d'un budget prévisionnel de travaux régulièrement mis à jour (revue périodique interne des programmes) peut faire appel en partie à des estimations, en fonction de la spécificité du chantier. Le détail de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires immobilier est présenté au paragraphe 2.5.18 et les impacts à la clôture en Note 29.

Provisions pour indemnité de départ à la retraite

Comme indiqué au paragraphe 2.5.12, le Groupe comptabilise une provision pour indemnité de départ à la retraite. Cette provision est calculée en fonction de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation des salariés et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées. La provision comptabilisée à la clôture est présentée en Note 23.

2.4.2. Méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées par la société LNA Santé. Ces filiales sont consolidées par intégration globale. Leurs états financiers sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les filiales sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels ou de situations arrêtées au 31 décembre et retraités, le cas échéant, en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe. Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont éliminés.

Au 31 décembre 2025, cinq sociétés font l'objet d'une évaluation de leurs titres détenus par le Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

2.4.3. Méthodes de conversion

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont dans la zone Euro, à l'exception d'une société située en Pologne dont la devise de fonctionnement est le zloty polonais (PLN). La monnaie de présentation du Groupe est l'euro.

2.4.4. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 définit le regroupement d'entreprises comme une transaction ou autre événement permettant d'obtenir le contrôle d'une ou plusieurs entreprises. Une entreprise étant considérée comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs, susceptible d'être exploité et géré dans le but de fournir des biens ou des services à des clients, de produire des revenus de placement (tels que des dividendes ou des intérêts) ou de tirer d'autres produits d'activités ordinaires. Ainsi, une entreprise se compose d'intrants et de processus, appliqués à ces intrants, qui ont la capacité de contribuer à la création d'extrants.

Les différences positives entre la contrepartie transférée et la quote-part dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en *goodwills*. Pour les regroupements opérés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, le coût d'acquisition inclut les frais d'acquisition. En application d'IFRS 3 révisée et pour les regroupements réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010, les frais d'acquisition tels que les rémunérations d'intermédiaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables ainsi que les droits et taxes afférents sont comptabilisés en résultat. Le Groupe comptabilise ces frais sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat.

À compter de la date d'acquisition correspondant à la date effective de prise de contrôle, conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe dispose d'un délai de douze mois pour procéder à l'évaluation des actifs remis et des passifs encourus à leur juste valeur.

Si la comptabilisation initiale du *goodwill* ne peut être déterminée que provisoirement à la date de prise de contrôle, car soit les justes valeurs à attribuer aux actifs, passifs ou passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, soit la contrepartie transférée, ne peuvent être déterminés que provisoirement, le *goodwill* est comptabilisé en tenant compte de ces valeurs provisoires. Dans ce cas, des ajustements de ces valeurs provisoires sont comptabilisés de manière définitive dans le délai susmentionné de douze mois à compter de la date d'acquisition dès lors qu'ils résultent d'une situation déjà existante en date d'acquisition.

Dans le cadre de leur première consolidation, la détermination de la valeur à la date de la prise de contrôle et la revue des composantes du prix des actifs acquis sont assurées au moyen de différentes méthodes d'évaluation.

L'analyse comparative des valeurs peut en définitive conduire l'acquéreur dans des cas bien délimités à constater que l'opération d'acquisition a été menée dans des conditions avantageuses. Le badwill est alors comptabilisé au compte de résultat au cours de la période d'acquisition en autres produits opérationnels.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit à leur juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les impacts de ces opérations sur les comptes consolidés du Groupe sont détaillés en Note 12.2.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwills* font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, ou en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test de dépréciation sont décrites au paragraphe 2.5.5.

2.4.5. Évolution des principes comptables et méthodes d'évaluation au 1^{er} janvier 2025

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2025 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à l'exception des nouvelles normes applicables ci-dessous.

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025

Est concerné le texte suivant :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur
Amendements à IAS 21 : « Absence de convertibilité »	12/11/2024	01/01/2025

Cet amendement de normes et interprétations applicable à compter du 1^{er} janvier 2025 est sans impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2025.

Normes, interprétations et amendements non encore appliqués

Sont concernés les textes suivants :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur ⁽¹⁾
Modifications d'IFRS 1, d'IFRS 7, d'IFRS 9, d'IFRS 10 et d'IAS 7 découlant des « Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité – Volume 11 »	09/05/2025	01/01/2026
Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 : « Classement et évaluation des instruments financiers »	27/05/2025	01/01/2026
Amendement d'IFRS 9 et IFRS 7 : « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles »	30/06/2025	01/01/2026
Norme IFRS 18 : « États financiers : Présentation et informations à fournir »	13/02/2026	01/01/2027
Norme IFRS 19 : « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir »	Non encore adopté	01/01/2027

(1) Sous réserves d'adoption par l'Union Européenne. Applicable à compter des exercices ouverts aux dates du tableau.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2025.

L'analyse des impacts de la mise en place de ces évolutions est en cours. En ce qui concerne la norme IFRS 18, le Groupe étudie actuellement les conséquences liées à la mise en oeuvre de la norme, sur les comptes consolidés et sur leur processus de production.

2.4.6. Enjeux climatiques

Les risques liés au changement climatique résultent à la fois d'expositions de plus en plus fréquentes à des événements climatiques extrêmes et à la transition énergétique vers un modèle économique à faible intensité. Lors de la préparation des états financiers consolidés, les risques et opportunités des sujets environnementaux identifiés sur la base de la cartographie des risques liés à l'adaptation de l'Entreprise au changement climatique et de l'analyse de double matérialité ont été pris en compte afin d'en déterminer les éventuels impacts significatifs sur l'information financière présentée.

Le Groupe estime que les conséquences financières des dégradations directement liées à des événements climatiques extrêmes restent limitées. Les effets induits par la politique de développement durable du Groupe ont été pris en compte dans les principales estimations de la clôture.

Sur l'exercice 2025, le Groupe a poursuivi le déploiement de son plan d'actions concourant à la réduction de ses consommations énergiques et à la transition, notamment dans ses programmes immobiliers neufs et ses programmes de rénovation. Par ailleurs, avec l'appui de son Copil Transition Ecologique, le Groupe va s'attacher à définir en 2026 une trajectoire de décarbonation sur les Scopes 1 et 2 et poser les fondements de sa politique d'adaptation au changement climatique.

2.5. Méthodes et règles comptables

2.5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels en service et à des autorisations d'exploiter.

Ces autorisations d'exploiter sont accordées en principe pour une durée de 15 ans mais elles se renouvellent par tacite reconduction, sauf en cas de non-respect de la réglementation. Elles sont donc considérées comme des actifs à durée de vie indéfinie.

Des contrôles et des évaluations internes, garants de l'existence de bonnes pratiques professionnelles, conditionnent positivement les modalités de renouvellement des autorisations.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées respectivement au prix effectivement payé ou à leur juste valeur.

À ce titre, la juste valeur des autorisations d'exploitation est déterminée en tenant compte de la nature des activités reprises (référence à un multiple de chiffre d'affaires selon l'affectation aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, International Métier et Sanitaire France) et de la pertinence des estimations établies en fonction de la maîtrise et de la maturité des projets d'exploitation (référence à une valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'exploitation continue des actifs corporels et incorporels pendant leur période d'utilité et de leur valeur terminale à l'issue de cet horizon).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont maintenues à leur coût d'acquisition selon le modèle du coût retenu selon l'approche décrite précédemment. Elles sont soumises à des tests de dépréciation annuellement et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît, comme la diminution significative du taux d'occupation.

Les autres immobilisations incorporelles, à savoir les logiciels, sont amorties dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an à l'exception des principales composantes applicatives de l'ERP qui sont amorties linéairement sur 5 ans.

LNA Santé comptabilise des frais de développement (cf. Note 13). Selon IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ;
- sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS sont traités selon la décision de l'IFRS IC de mars 2021, à savoir :

- en immobilisations incorporelles s'ils répondent aux exigences de reconnaissance d'un actif incorporel selon IAS 38 développés par la décision précitée ;
- à défaut, en charges. Si les services de configuration et d'adaptation sont considérés comme distincts du service d'accès au logiciel, les charges sont reconnues lors de la réalisation de ces services. Dans le cas où ils ne sont pas distincts du service d'accès au logiciel, ces coûts sont reconnus en résultat sur la durée résiduelle d'accès au service.

2.5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon un mode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

Type d'immobilisations	Durées d'amortissement
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Linge	7 ans
Vaisselle	7 ans
Agencements divers	5 à 10 ans
Mobilier	7 à 10 ans
Gros matériels	10 ans
Petits matériels	5 à 7 ans
Matériel de communication et système appel malades	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Pour les constructions, le Groupe a retenu les composants suivants décrits dans le tableau ci-dessous :

Composant	Durées d'amortissement ⁽¹⁾
Structure	20 à 30 ans
Second Œuvre	10 à 15 ans
Équipement/Aménagement/Décoration	5 à 10 ans
Coûts annexes	Selon la durée du sous-jacent

(1) Tenant compte des spécificités de l'activité.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement ou d'amélioration d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement ou l'amélioration d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles. En cas de remplacement, l'ancien composant est comptabilisé en charges.

2.5.3. Contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est un contrat de location selon IFRS 16 en appréciant, à la date d'entrée, si ce dernier porte sur un actif spécifique, si le Groupe obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif et a la capacité de contrôler l'utilisation de cet actif.

Les deux exemptions optionnelles proposées par la norme au titre des contrats d'une durée initiale inférieure ou égale à douze mois et des biens de faible valeur unitaire à neuf, que le Groupe a défini comme étant inférieure ou égale à 5 000 euros, sont appliquées.

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les baux activés selon la norme IFRS 16 concernent des ensembles immobiliers accueillant l'activité d'exploitation, leur durée contractuelle est généralement comprise entre 9 et 12 ans.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait l'entité preneuse, au commencement du contrat de location, pour financer l'acquisition du bien loué. Ainsi, le Groupe calcule une courbe de taux zéro-coupon en fonction de son profil de risque (taille, notation et volatilité), qui permet d'actualiser les flux combinés futurs des portefeuilles de loyers des entités consolidées, quels que soient leurs échéanciers. Sur cette base, un taux équivalent constant applicable à la chronique de loyers à actualiser est défini et appliqué aux contrats. Les taux utilisés sont donc déterminés de façon à refléter le taux qui serait obtenu pour un emprunt avec un profil de paiement des flux similaire (i.e. un taux reflétant la duration du contrat).

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

En cas d'événement ou de changement de circonstance significatif sous le contrôle du preneur, affectant le caractère raisonnablement certain du renouvellement du bail, une réévaluation de la dette locative et du droit d'utilisation est alors réalisée à partir du taux d'actualisation révisé en vigueur à la date de réappréciation, comme le prévoient les paragraphes 40 et 41 de la norme IFRS 16.

2.5.4. Immeubles de placement

Le Groupe ne détient aucun immeuble de placement.

2.5.5. Perte de valeur des goodwill et immobilisations incorporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues périodiquement afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement pour les autorisations d'exploiter et les *goodwills*.

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de manière indépendante des autres UGT. Au sein du Groupe, les UGT sont déterminées au niveau de l'établissement ou pôle médical, regroupant plusieurs établissements lorsque leurs flux de trésorerie sont liés.

La réalisation des tests de dépréciation est faite à partir des unités génératrices de trésorerie (UGT) pour les *goodwills* affectés directement aux UGT, les autorisations d'exploiter, les immobilisations corporelles et les droits d'utilisation ; et par groupe d'unités génératrices de trésorerie d'un même secteur opérationnel pour les *goodwills* affectés aux secteurs (Secteurs Médico-Social France, International Métier et Sanitaire France).

En cas de constatation d'une perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des autorisations d'exploiter et des *goodwills* prévus par la norme IAS 36 sont décrites ci-après.

La valeur des unités génératrices de trésorerie est déterminée par la valeur d'utilité, qui repose sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie au niveau de chaque UGT. Il peut être fait aussi référence à l'approche du multiple de chiffre d'affaires pour calculer la juste valeur des actifs selon l'appartenance de l'UGT aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, International Métier et Sanitaire France.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée de la somme des flux futurs nets de trésorerie basés sur l'indicateur EBITDA¹, actualisé, net d'impôt, et déterminés à partir du business plan élaboré par la direction générale du Groupe, en fonction des meilleures estimations du management et en tenant compte des performances passées.

L'actualisation des flux de trésorerie est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, représentatif des caractéristiques du secteur, des conditions de financement du marché et peut être ajusté du risque propre à l'actif économique testé.

Conformément à IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés chaque année sur les unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie incluant des *goodwills*, des immobilisations incorporelles et corporelles et des droits d'utilisation liés aux contrats de location.

Les valeurs comptables des actifs sont revues périodiquement :

- pour les actifs incorporels non amortissables (autorisations d'exploiter) et les écarts d'acquisition : à chaque clôture, ou plus fréquemment en cas d'apparition d'indices de perte de valeur ;
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indice de perte de valeur.

Les principales hypothèses économiques retenues et testées (analyse de sensibilité) ont été les suivantes :

- taux de croissance à l'infini : 1,4 % sur tout le Groupe (EHPAD, SMR, HAD, MRPA et cliniques psychiatriques) (contre 1,5 % en 2024) ;
- taux d'actualisation : taux de base retenu de 7,7 % en 2025 (contre 7,8% en 2024) tenant compte des paramètres de marché (prime de risque et coût de l'argent sans risque). La prise en compte du risque propre à chaque actif économique testé donne un taux d'actualisation moyen sur l'ensemble des UGT de 8,3 % en 2025 (identique en 2024) ;

Les principales hypothèses opérationnelles retenues et testées (analyse de sensibilité) ont été les suivantes :

- taux d'investissement en maintien de l'actif, représentatif du cycle de vie de l'UGT : un établissement en restructuration nécessite un fort taux d'investissement, à l'inverse d'un établissement en régime de croisière. Taux moyen en 2025 de 2,6 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite de 8 ans (correspondant au plan d'affaires du Groupe) puis 2,1 % en flux normatif. En 2024, les hypothèses étaient de 2,4 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite puis de 2,1 % en flux normatif ;
- marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires : différenciée pour chaque UGT selon son business plan.

Sur l'horizon explicite, les flux de trésorerie sortants tiennent compte de l'inflation estimée, notamment sur les charges d'énergie des établissements. Le Groupe anticipe une stabilité de ces charges dans son business plan 2026.

En matière de regroupement d'UGT, ces paramètres restent identiques selon les secteurs opérationnels auxquels ils se rattachent.

L'éventuelle dépréciation des actifs d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie est imputée prioritairement sur le *goodwill* concerné (perte enregistrée en autres charges opérationnelles) puis, en cas d'insuffisance, sur la valeur des autorisations d'exploiter et ensuite sur les valeurs des autres actifs composant l'UGT.

2.5.6. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.

- des actifs financiers non courants : les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et créances rattachées, les prêts, ainsi que les dépôts et cautionnements et instruments financiers actifs ;
- des actifs financiers courants : trésorerie et équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement), les créances clients, les créances sociales, les créances fiscales exigibles, ainsi que les créances diverses.

Les titres de participation non consolidés et les autres titres immobilisés sont évalués sur option à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclable. À la clôture de l'exercice, la valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur juste valeur et aucun écart n'a été enregistré.

Les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts, sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation représentative des pertes attendues.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Elles ne sont donc soumises à aucun test de dépréciation.

Les justes valeurs sont déterminées par référence à la cotation du marché.

2.5.7. Actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activité

Le Groupe utilise tous ses actifs non courants et il n'existe pas d'actifs non courants destinés à être cédés, ni abandon d'activités.

2.5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts nécessaires à l'achèvement et à la réalisation de la vente.

Dans les établissements, les stocks concernent principalement des matières et marchandises. Ils sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

En matière immobilière, les stocks sont évalués au coût de revient de l'opération ou au coût de comptabilisation initiale, selon la nature de l'opération.

Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

2.5.9. Actifs sur contrats, clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facturation, déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Elles sont évaluées au coût amorti diminué des pertes attendues sur la durée de vie de la créance selon le modèle simplifié prévu par IFRS 9. L'évaluation des pertes attendues sur les créances de l'activité exploitation est réalisée sur une base statistique car elles sont composées de créances d'un volume important mais individuellement non significatives et présentant des caractéristiques et un niveau de risque homogène. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances clients de l'activité immobilière proviennent notamment du fait que les ventes de lots sont comptabilisées à la signature des actes alors que les paiements sont échelonnés dans le temps au rythme des appels de fonds réalisés aux différents stades d'avancement des chantiers lorsqu'il s'agit de VEFA – Ventes en l'état futur d'achèvement. Au 31 décembre 2025, les pertes attendues sur les créances de l'activité immobilière sont considérées comme non significatives car le cadre réglementaire sécurise le paiement de ces créances.

2.5.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds de caisse et les dépôts à vue, c'est à dire toutes les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie permettent de faire face aux besoins de trésorerie court terme de la société.

Les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la trésorerie du Groupe. Ils constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

2.5.11. Titres auto-détenus

Les actions LNA Santé détenues par la Société mère sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient cédées ou annulées.

Les produits ou les pertes de ces cessions de titres sont imputés en capitaux propres ; ainsi ces opérations n'ont pas d'impact sur le résultat consolidé du Groupe.

2.5.12. Avantages postérieurs à l'emploi

Engagements de retraite

Les régimes de retraite en vigueur dans le Groupe correspondent à des régimes à cotisations définies. Il n'existe pas de régime multi-employeurs.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité indépendante.

LNA Santé n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds n'est pas en mesure de verser à tous les salariés les prestations relatives dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours ou au titre des exercices précédents.

Indemnité de départ à la retraite

Pour LNA Santé, les avantages postérieurs à l'emploi se limitent aux indemnités de départ en retraite.

La Société comptabilise des provisions destinées à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés prévues par la convention collective applicable.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Ce calcul tient compte des indemnités prévues dans la convention collective ou dans le droit du travail le cas échéant, des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite volontaire, de l'évolution prévisible des salaires et de l'actualisation financière.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges du personnel et les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Le coût financier est comptabilisé en résultat financier de la période.

Les paramètres utilisés sont détaillés dans la Note 23.

2.5.13. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent, et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

2.5.14. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt variables résultant de ses activités financières et de sa politique de financement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés dès l'origine à leur juste valeur.

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions pour être qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie, leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global pour la part efficace et en autres produits ou charges financières pour la part inefficace. Le recyclage de la réserve de couverture de flux de trésorerie s'effectue dans le coût de l'endettement financier net. Les autres instruments dérivés sont comptabilisés en juste valeur par résultat, leurs variations de juste valeur étant constatée en autres produits ou charges financières.

2.5.15. Emprunts portant intérêts

Les emprunts produisant intérêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins les coûts de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts des emprunts sont comptabilisés dans le coût de l'endettement financier.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois suivant la date de clôture ;
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

2.5.16. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au passif du bilan en « Autres éléments non courants ». Elles sont reconnues en résultat au même rythme que les dotations aux amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.5.17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.5.18. Reconnaissance des produits

Activité Exploitation

Le chiffre d'affaires comprend principalement les prestations de services relatives à l'hébergement, à la dépendance et aux activités de soins, qui sont comptabilisées au fur et à mesure de leur réalisation. Le montant des séjours en cours à la clôture de l'exercice et non encore facturés est valorisé au prix de la prestation.

Activité Immobilière

Dans le cadre du développement de son activité, LNA Santé est amené à effectuer des opérations immobilières de rénovation, d'agrandissement et de construction. Ces opérations sont réalisées à travers des sociétés foncières consolidées.

LNA Santé réalise plusieurs types d'opérations immobilières, traitées différemment sur le plan comptable :

1 – Cas des opérations de promotion sur des créations ou des extensions avec un promoteur extérieur

Le Groupe engage, à travers une société foncière, des coûts d'études et de faisabilité, qui sont refacturés ensuite à un promoteur externe au Groupe, avec un produit réalisé sur le contrat cédé. Le contrôle de ces services est transféré à ce promoteur au moment de la signature du contrat. Le produit sur l'opération est enregistré à la signature du contrat.

2 – Cas des opérations de promotion sur des créations réalisées en interne

Le Groupe, à travers une société foncière, joue un rôle de promoteur et conclut notamment des contrats de vente en état futur d'achèvement (VEFA) avec les investisseurs.

Ces contrats prévoient un transfert progressif du contrôle de l'immeuble au fur et à mesure de sa construction. Il en ressort que le chiffre d'affaires lié à ces opérations est reconnu en fonction de l'avancement du chantier sur la base des coûts engagés, y compris notamment le terrain.

3 – Cas des opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe

Le Groupe peut être amené à céder, dans un délai inférieur à un an, l'ensemble immobilier acquis. Le prix de vente inclut des travaux de réhabilitation de l'existant. Dans ce cas, pour les projets en cours à la clôture de l'exercice, le produit est reconnu à l'avancement de l'opération. Le degré d'avancement est évalué par référence au niveau de commercialisation et aux travaux exécutés.

2.5.19. Paiements en actions

Attribution gratuite d'actions soumises à des conditions de performance

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur des actions attribuées gratuitement est déterminée selon des méthodes adaptées à leurs caractéristiques. La juste valeur à la date d'attribution des options de souscription d'actions est comptabilisée en charges sur la ligne « Charges de personnel » sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Pour les attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance, la période d'acquisition des droits correspond au délai le plus probable de réalisation des conditions de performance.

À chaque clôture, le Groupe évalue la probabilité de perte des droits aux actions attribuées gratuitement avant la fin de la période d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté en résultat avec en contrepartie une variation des réserves consolidées. Les conditions de performance ne sont pas révisées s'il s'agit de conditions de marché (celles-ci étant prises en compte en date d'attribution dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur des instruments de capitaux propres qui seront remis).

2.5.20. Détermination du résultat opérationnel

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel est obtenu par différence des charges et des produits avant impôts autres que :

- les éléments de nature financière ;
- les résultats des entreprises associées ;
- les résultats des activités arrêtées ou en cours de cession.

La participation des salariés est intégrée dans les charges de personnel.

Les charges externes concernent principalement les charges d'honoraires, d'entretien et de sous-traitance.

Le résultat opérationnel courant est obtenu à partir du résultat opérationnel, corrigé des autres produits et charges et provisions pour risques et charges qui présentent un caractère inhabituel et significatif, à savoir :

- les résultats des évaluations des *goodwills* et actifs incorporels avec les éventuelles dépréciations constatées dans le cadre des tests de dépréciation ;
- charges de restructuration ;
- plus et moins-values de cessions (elles sont reclassées en résultat opérationnel courant à compter de l'exercice 2025) ;
- charges et produits résultant de litiges significatifs ;
- charges ponctuelles liées aux regroupements d'entreprises, dont frais d'acquisition.

2.5.21. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable sur la base du taux voté ou quasi voté à la clôture des comptes par la juridiction compétente pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable. S'il s'avérait que les bénéfices imposables futurs devenaient insuffisants pour conserver ces déficits, le Groupe limiterait l'activation de ces impôts différés.

Les actifs d'impôts différés potentiels attachés aux déficits reportables existant à la date d'acquisition, dont l'utilisation est jugée probable, sont comptabilisés à la date de prise de contrôle.

L'impôt exigible est constitué :

- du montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture ;
- et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

La société LNA Santé a opté pour le régime d'intégration fiscale vis-à-vis de certaines de ses filiales. Chacune de ces sociétés calcule l'impôt dont elle est redevable et reverse ce montant à la Société mère.

Concernant la Contribution Économique Territoriale (CET), le Groupe comptabilise la cotisation foncière des entreprises (CFE) en charges opérationnelles et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat, sur la ligne « Charges d'impôt » du compte de résultat.

2.5.22. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options existantes présentant un caractère dilutif.

Les actions dont l'émission est conditionnelle ne sont incluses dans le calcul du résultat dilué par action que si, à la clôture de la période considérée, les conditions d'acquisition sont réunies.

2.5.23. Secteurs opérationnels

Le Groupe applique la norme IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels.

La norme IFRS 8 requiert de présenter des secteurs opérationnels correspondant aux activités dont la direction du Groupe suit la performance.

Dans ce cadre, le Groupe présente les indicateurs opérationnels utilisés pour le suivi de la performance suivants : le chiffre d'affaires, l'EBITDA¹ et l'EBITDA retraité IFRS 16.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe LNA Santé :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction du Groupe afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ;
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels ainsi définis et suivis par le management du Groupe sont les suivants :

- Médico-Social France ;
- Sanitaire France ;
- International Métier ;
- Immobilier ;
- Autres activités non significatives.

3. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2025, le Groupe consolidé LNA Santé se compose de 114 sociétés. Le périmètre des sociétés ainsi que les méthodes de consolidation sont décrits en Note 35 du présent document.

Sur l'exercice 2025, le Groupe a acquis la société Les Enfants D'Abord, exploitant une crèche à Ruaudin (72).

Le Groupe a également procédé à la fusion simplifiée de 4 établissements dans d'autres sociétés du Groupe, ainsi qu'à la dissolution d'une société immobilière.

Les impacts de ces variations de périmètre sont présentés en Note 12.2.

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.

4. Événements postérieurs à la clôture

ACQUISITIONS ET DEVELOPPEMENT

En mars 2026, LNA Santé a conclu l'acquisition de 175 lits d'EHPAD situés en Auvergne-Rhône-Alpes pour lesquels un protocole avait été conclu en juillet 2025. Ce même protocole est toujours en cours pour l'acquisition de 80 lits d'EHPAD situés en Auvergne-Rhône-Alpes et 287 lits d'EHPAD situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la date d'acquisition dépendant de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités.

Ces investissements permettront au Groupe de poursuivre le développement de son offre dans ces deux régions dans le respect des orientations du projet d'entreprise et de son plan de croissance à long terme.

Notes sur les principaux postes des états financiers

Note 1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	Notes	2025	2024
Activité Exploitation		878 500	793 947
Médico-Social France	31.1	328 414	300 780
EHPAD Élégance		269 635	250 673
EHPAD Confort		58 779	50 107
Sanitaire France	31.1	501 259	447 503
SMR/PSY		362 970	334 630
HAD		138 288	112 874
International Métier	31.1	41 894	38 901
Belgique		35 233	33 791
Pologne		6 661	5 110
Autres	31.1	6 934	6 762
Activité Immobilier	31.1	34 169	12 657
TOTAL		912 670	806 604

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Exploitation est reconnu à mesure que les services sont rendus. Sa variation provient principalement des revalorisations tarifaires sur les différentes activités, de l'augmentation du volume de patients, notamment sur les HAD, ainsi que du reclassement des financements de mesures sociales des EHPAD auparavant distincts et présentés en déduction des charges de personnel dans les comptes 2024 (cf. Note 2). Au 31 décembre 2024, le montant des financements de mesures sociales 2024 présentés en déduction des charges de personnel s'élevait à 18 131 milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Immobilier est reconnu selon la méthode de l'avancement comme précisé dans le paragraphe 2.5.18. Au 31 décembre 2025, aucune prestation ne fait l'objet d'un acte de vente en VEFA. Les prestations ayant fait l'objet d'un acte de vente en VEFA l'année précédente ont été reprises pour un montant de 1 174 milliers d'euros, à la suite de la livraison de l'EHPAD de Meaux. Par ailleurs, deux ensembles immobiliers ont été cédés en 2025 en crédit-bail pour un montant de 13,6 millions d'euros, sans reconnaissance de chiffre d'affaires.

Note 2. Charges de personnel

En milliers d'euros	2025			2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Salaires et traitements ⁽¹⁾	(377 075)	(2 087)	(379 163)	(316 363)	(2 243)	(318 606)
Paievements en actions	(856)		(856)	(744)		(744)
Charges sociales	(138 013)	(861)	(138 874)	(119 549)	(913)	(120 461)
Participation des salariés	(12 181)	(36)	(12 217)	(10 277)	(31)	(10 308)
Provision engagements de retraite	(1 306)	(4)	(1 310)	(457)	1	(456)
TOTAL	(529 431)	(2 989)	(532 420)	(447 390)	(3 185)	(450 576)
Effectifs salariés par sexe (Équivalent Temps Plein Moyen)			8 406			8 045
Hommes			1 484			1 392
Femmes			6 922			6 653
Effectifs salariés par catégorie professionnelle (Équivalent Temps Plein Moyen)			8 406			8 045
Cadres et professions supérieures			1 002			943
Employés			7 404			7 102

(1) Les « Salaires et traitements » incluent en 2025, les charges d'intérim et de personnel libéral pour 22 169 milliers d'euros. Ces charges étaient présentées sur la ligne « Charges externes » en 2024 et représentaient 20 756 milliers d'euros.

Après reclassement des charges d'intérim et de personnel libéral, la variation des charges de personnel provient essentiellement de la croissance de l'activité sur le secteur Sanitaire (SMR et HAD) et du reclassement des financements de mesures sociales EHPAD auparavant distincts et présentés en déduction des charges de personnel (cf. Note 1). Le montant des financements de mesures sociales 2024 présentés en déduction des charges de personnel au 31 décembre 2024 s'élevait à 18 131 milliers d'euros.

Note 3. Charges externes

Les charges externes du Groupe s'établissent à 81 036 milliers d'euros au 31 décembre 2025, après reclassement des charges d'intérim et de personnel libéral sur la ligne « Charges de personnel ». Elles s'établissaient à 98 110 milliers d'euros en 2024 et 77 353 milliers d'euros après reclassement des charges d'intérim et de personnel libéral.

Elles concernent principalement la sous-traitance pour 19 145 milliers d'euros (contre 19 057 milliers d'euros l'an passé), les charges d'entretien et réparations pour 17 051 milliers d'euros (contre 15 176 milliers d'euros l'an passé) et les honoraires pour 11 763 milliers d'euros (contre 12 640 milliers d'euros au 31 décembre 2024, 28 570 milliers d'euros avant reclassement des charges d'intérim et de personnel libéral). Leur augmentation est principalement liée à celle de l'activité.

Note 4. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	2025			2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Immobilisations incorporelles	(1 510)		(1 510)	(1 530)		(1 530)
Immobilisations corporelles	(17 749)	(5 000)	(22 749)	(15 997)	(5 001)	(20 998)
Droits d'utilisation	(59 502)	(350)	(59 853)	(59 997)	(350)	(60 348)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	(78 761)	(5 351)	(84 112)	(77 525)	(5 352)	(82 876)
Dotations nettes aux provisions	(1 145)	0	(1 145)	1 074	60	1 134
TOTAL	(79 907)	(5 351)	(85 257)	(76 451)	(5 291)	(81 742)

L'augmentation des dotations nettes aux amortissements et dépréciations provient essentiellement des investissements réalisés en 2025 ainsi que de l'actualisation des provisions pour risques et charges.

Note 5. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	2025			2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Subventions d'exploitation	15 229		15 229	16 935		16 935
Plus-et-moins values des éléments d'actifs cédés	(66)	2	(64)			-
Autres produits	4 717	159	4 876	4 345	376	4 720
Autres charges	(4 035)	(1 023)	(5 058)	(4 692)	(1 475)	(6 167)
TOTAL	15 844	(861)	14 983	16 915	(1 095)	15 820

Le poste « Autres produits » est constitué principalement de reprises en résultat de subventions d'investissement, d'indemnités d'assurances et de produits liés à des créances clients et dettes fournisseurs sur l'activité Exploitation.

Le poste « Autres charges » est constitué principalement de pertes liées à des créances clients, à des dénouements de litiges et à des dotations aux dépréciations de stocks immobiliers.

En 2025, les plus-et-moins-values des éléments d'actifs cédés ont été reclassés d'autres produits et charges opérationnels vers autres produits et charges d'exploitation.

Note 6. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2025			2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Autres produits	390		390	7 145	30	7 174
Reprises sur provisions	2 218		2 218	7	98	105
Autres produits opérationnels	2 608		2 608	7 152	127	7 280
Autres charges	(1 434)	(150)	(1 584)	(2 179)	(345)	(2 524)
Dotations aux provisions	(6 296)	(1 320)	(7 616)	(6 973)	(4 351)	(11 323)
Autres charges opérationnelles	(7 730)	(1 470)	(9 200)	(9 151)	(4 696)	(13 847)
TOTAL	(5 122)	(1 470)	(6 592)	(1 999)	(4 568)	(6 567)

En 2025, le poste « Autres produits » est constitué principalement d'un produit d'assurance suite à un sinistre pour 313 milliers d'euros. Les dépenses associées sont présentées dans le poste « Autres charges ».

En 2025, le poste « Reprises sur provisions » comprend essentiellement une reprise sur dépréciation d'autorisations d'exploiter sur le secteur Sanitaire France pour 2 000 milliers d'euros et des reprises de provisions concernant des départs de site pour 218 milliers d'euros.

En 2025, le poste « Autres charges » inclut les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 464 milliers d'euros (cf. Note 12), les frais liés à la stratégie de financement du Groupe pour 807 milliers d'euros ainsi que des dépenses liées à un sinistre pour 313 milliers d'euros.

En 2025, le poste « Dotations aux provisions » comprend essentiellement des dépréciations de *goodwills* sur le secteur Sanitaire pour 4 725 milliers d'euros et sur le secteur Immobilier pour 920 milliers d'euros, des dépréciations d'actifs immobiliers pour 400 milliers d'euros et des risques liés à des départs de site pour 1 571 milliers d'euros.

En 2024, le poste « Autres produits » était constitué principalement d'un badwill lié à l'acquisition de l'HAD Saint-Sauveur pour 4 951 milliers d'euros et des diminutions d'obligations locatives et des droits d'utilisation liés à des résiliations de baux pour 296 milliers d'euros, ainsi que les produits de cessions d'actif pour 1 928 milliers d'euros.

En 2024, le poste « Autres charges » comprenait essentiellement les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 892 milliers d'euros, ainsi que les valeurs comptables des actifs cédés pour 1 243 milliers d'euros.

En 2024, le poste « Dotations aux provisions » incluait des dépréciations de *goodwills* et d'autorisations d'exploiter sur le secteur Sanitaire pour 5 634 milliers d'euros, des dépréciations d'actifs immobiliers pour 4 351 milliers d'euros et des risques liés à des départs de site pour 1 338 milliers d'euros.

Note 7. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2025			2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Intérêts des dettes financières ⁽¹⁾	(8 624)	(4 668)	(13 291)	(8 862)	(4 789)	(13 651)
Intérêts des dettes locatives	(16 409)	(36)	(16 445)	(15 700)	(46)	(15 746)
Compte de liaison	1 753	(1 753)		2 726	(2 726)	
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(23 279)	(6 457)	(29 737)	(21 836)	(7 561)	(29 397)
Produits issus des placements financiers	228		228	401		401
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(23 051)	(6 457)	(29 509)	(21 435)	(7 561)	(28 996)

(1) Les intérêts des dettes financières intègrent au 31 décembre 2025 un effet du coût amorti des frais d'émission de dettes pour 451 milliers d'euros (cf. Note 25.1), comme au 31 décembre 2024.

La hausse du coût de l'endettement financier net provient principalement de l'augmentation du coût marginal d'endettement appliqué aux renouvellements et aux nouveaux contrats de location et du surcoût des instruments financiers (remplacement d'anciennes couvertures peu coûteuses et aplatissement de la courbe des taux).

Note 8. Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	2025			2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits financiers issus des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
• instruments financiers dérivés				24		24
Gains de change	197		197	326		326
Autres produits financiers	1 040	36	1 076	1 546	46	1 591
Produits financiers	1 237	36	1 273	1 896	46	1 942
Charges financières issues des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
• instruments financiers dérivés	(251)		(251)	(153)		(153)
Pertes de change	(8)		(8)	(118)		(118)
Dotations aux provisions à caractère financier	(404)	(1)	(405)	(955)	(1)	(956)
Autres charges financières	(15)		(15)	(10)	(2)	(12)
Charges financières	(677)	(1)	(678)	(1 236)	(3)	(1 239)
Autres produits et charges financières	560	35	595	660	43	703

La variation des autres produits et charges financiers est principalement liée à la baisse des autres produits financiers ainsi qu'à la diminution des dotations aux provisions à caractère financier.

Note 9. Impôt sur les résultats

9.1. Ventilation impôt exigible – impôt différé

En milliers d'euros	2025			2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Impôt exigible	(14 379)	(170)	(14 549)	(13 204)	420	(12 784)
Impôt différé	(173)	664	491	84	1 677	1 761
TOTAL	(14 552)	493	(14 058)	(13 120)	2 098	(11 023)

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, le Groupe entre dans le champ d'application des règles Pilier 2 défini par l'OCDE pour une imposition minimale mondiale, tel qu'adopté en France, juridiction fiscale dans laquelle LNA Santé est la société mère ultime du groupe.

En vertu de la législation Pilier 2, le Groupe peut être tenu de payer un impôt complémentaire pour la différence entre son taux d'imposition effectif GloBE par juridiction et le taux minimum de 15 %.

Au 31 décembre 2025, le Groupe s'est assuré de respecter les conditions permettant de bénéficier des mesures transitoires, le dispensant ainsi de payer un impôt complémentaire. Ainsi pour l'exercice 2025, l'application de Pilier 2 n'a aucun impact sur la détermination de la charge d'impôt.

9.2. Justification de la charge d'impôt

En milliers d'euros	2025	2024
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	39 826	34 116
Taux d'impôt de la Société consolidante	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique	(10 287)	(8 812)
Différences permanentes	(3 771)	(2 211)
• Effets de la CVAE ⁽¹⁾	(1 622)	(1 402)
• Autres décalages permanents	(800)	(881)
• Effets de la comptabilisation en résultat des goodwill et dépréciations	(1 458)	801
• Taxation sur dividendes	(106)	(98)
• Effets de la non-reconnaissance des impôts différés sur déficits	135	(858)
• Écart de taux	80	227
Charge d'impôt effective	(14 058)	(11 023)
Impôt comptabilisé (charge)	(14 058)	(11 023)
Taux d'impôt effectif	35,3%	32,3%

(1) La CVAE est présentée sur la ligne « charges d'impôt » du compte de résultat.

La hausse du taux d'impôt effectif correspond essentiellement à la comptabilisation en 2024 du goodwill lié à l'acquisition de l'HAD Saint-Sauveur.

Note 10. Sociétés mises en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Valeur au bilan à l'ouverture	12 100	11 470
Entrées de périmètre	-	800
Quote-part de résultat	(51)	(170)
Dividendes versés	-	-
Valeur au bilan à la clôture	12 049	12 100

Les sociétés mises en équivalence sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les principaux éléments du compte de résultat, depuis leur date d'acquisition, sont présentés de façon agrégée :

<i>En milliers d'euros</i>	2025
Chiffre d'affaires y compris opérations internes	26 448
Résultat net	(356)

Note 11. Résultat par action et résultat dilué par action

	2025	2024
Résultat net part du groupe <i>(en milliers d'euros)</i>	24 145	21 816
Résultat par action avant dilution		
• Résultat par action <i>(en euros)</i>	2,3535	2,1335
• Nombre moyen d'actions en circulation <i>(en milliers)</i> ⁽¹⁾	10 259	10 225
Résultat par action après dilution		
• Résultat par action <i>(en euros)</i>	2,3535	2,1335
• Nombre moyen d'actions en circulation <i>(en milliers)</i> ⁽²⁾	10 259	10 225

(1) Pour la période close au 31 décembre 2025, le nombre moyen d'actions en circulation après neutralisation des actions d'auto-détention s'élève à 10 259 milliers contre 10 225 milliers pour la période close au 31 décembre 2024.

(2) Le nombre moyen d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat par action dilué ne comprend pas d'actions potentiellement dilutives au 31 décembre 2025.

Note 12. Goodwills

12.1. Variations des goodwills

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions Dotations	Cessions Sorties	31/12/2025
Sanitaire France	69 312	(4 725)		64 587
Médico-Social France	56 496			56 496
International Métier	7 600			7 600
Immobilier	3 621	(920)		2 701
Autres	387	453		840
Valeur nette	137 416	(5 192)	-	132 224

Les mouvements de l'exercice 2025 concernent :

- la comptabilisation d'un goodwill de 453 milliers d'euros suite à l'acquisition de la crèche Les Enfants d'Abord.
- des pertes de valeur identifiées pour 5 645 milliers d'euros, dont 4 725 milliers d'euros sur le secteur Sanitaire et 920 milliers d'euros sur le secteur Immobilier.

La marge des tests de dépréciation (écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette au bilan) a fait l'objet d'analyses de sensibilité au 31 décembre 2025 en fonction des principaux paramètres incluant :

- le taux d'actualisation : sa hausse pour 50 points de base entraînerait une diminution de la marge des tests de - 68,3 millions d'euros, sans constatation de dépréciation complémentaire des *goodwills* ;
- le taux de croissance à l'infini : sa baisse pour 50 points de base entraînerait une diminution de la marge des tests de - 41,1 millions d'euros, sans constatation de dépréciation complémentaire des *goodwills* ;
- le taux d'investissement en maintien de l'actif : sa hausse pour 50 points de base entraînerait une diminution de la marge des tests de - 33,3 millions d'euros, sans constatation de dépréciation complémentaire des *goodwills* ;
- la marge d'EBITDA¹ sur chiffre d'affaires : sa baisse pour 100 points de base entraînerait une diminution de la marge des tests de - 98,6 millions d'euros, sans constatation de dépréciation complémentaire des *goodwills*.

Ces variations chiffrées constituent des variations raisonnablement possibles des hypothèses clés économiques et opérationnelles.

12.2. Détail des acquisitions et cessions de filiales

Les variations de périmètre de la période sont décrites au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes.

Les frais d'acquisition et de cession des opérations figurent en autres charges opérationnelles et s'élèvent à 464 milliers d'euros (cf. Note 6).

Ces opérations ne sont pas soumises à un complément de prix éventuel. En revanche, le prix pourra être ajusté sur la base de l'arrêté des comptes définitifs à la date d'acquisition en application du contrat d'acquisition. Les montants affectés aux actifs et passifs identifiables sont susceptibles d'être modifiés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

S'agissant des autorisations d'exploiter, elles ont été évaluées sur la base des flux de trésorerie actualisés et, par ailleurs, de multiples portant sur des actifs comparables.

Les filiales acquises au cours de l'exercice sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les bilans d'ouverture en IFRS à la date d'acquisition sont présentés de façon agrégée. Les opérations d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

31/12/2025	Acquisitions
Immobilisations incorporelles	1 209
Immobilisations corporelles	135
Autres actifs financiers	(674)
Actifs non courants	670
Créances d'exploitation	113
Autres actifs courants	21
Trésorerie et équivalents de trésorerie	135
Actifs courants	269
TOTAL DES ACTIFS ACQUIS/CEDES	939
Autres éléments non courants	69
Emprunts et dettes financières	29
Dettes d'exploitation	68

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.

31/12/2025	Acquisitions
Autres passifs courants	(454)
Actifs nets acquis/cédés	1 226
Intérêts minoritaires	-
Actifs nets part du Groupe	1 226
Contrepartie transférée	(1 679)
Goodwill	453

Le flux net de trésorerie sur les acquisitions et cessions de filiales, comprenant les prix payés et reçus, la trésorerie nette des filiales acquises et cédées, s'élève à 1 545 milliers d'euros.

Les données estimées des sociétés acquises depuis le 1^{er} janvier 2025 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires y compris opérations internes	871
Résultat net	52

Les contributions au résultat de la période des sociétés acquises, depuis leur date d'acquisition, sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires contributif	145
Résultat net contributif	6

Note 13. Immobilisations incorporelles

13.1. Variations des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent uniquement l'activité Exploitation.

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements ⁽¹⁾	31/12/2025
Concessions, brevets	20 047	1 021	(423)	4	114	20 763
Autorisations d'exploiter	443 078			1 340		444 418
Autres immobilisations incorporelles	280	13			6	299
Immobilisations incorporelles en cours	621	874		(131)	(111)	1 253
Valeurs brutes	464 026	1 908	(423)	1 213	10	466 734
Amort. concessions, brevets	16 688	1 502	(416)	4	2	17 780
Amort. autres immobilisations incorporelles	258	8				267
Amortissements	16 946	1 510	(416)	4	2	18 046
Perte de valeur des autorisations d'exploiter	5 999		(2 000)			3 999
Valeurs nettes	441 080	398	1 993	1 209	7	444 688

(1) Les autres mouvements correspondent principalement à des reclassements de poste à poste.

La plupart des immobilisations incorporelles sont acquises soit directement soit par voie de regroupement d'entreprises. Le Groupe dispose d'immobilisations incorporelles (logiciels) générées en interne pour une valeur brute 1 508 milliers d'euros au 31 décembre 2025, comme l'an passé.

L'essentiel des immobilisations incorporelles acquises correspond aux autorisations d'exploiter. Celles-ci sont accordées en principe pour une durée de 15 ans mais elles se renouvellent par tacite reconduction, sauf en cas de non-respect de la réglementation. Leur durée de vie a donc été considérée comme indéfinie.

Il n'existe aucune immobilisation incorporelle dont la propriété est soumise à restriction.

13.2. Variations des autorisations d'exploiter

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	31/12/2025
Sanitaire France	290 095				290 095
Médico-Social France	144 513			1 340	145 853
International Métier	7 617				7 617
Autres	853				853
Valeur brute	443 078	-	-	1 340	444 418
Perte de valeur	5 999		(2 000)		3 999
Valeur nette	437 079	-	2 000	1 340	440 419

La variation des autorisations d'exploiter est consécutive au rachat d'autorisations complémentaires pour l'EHPAD de Meaux livré en juin 2025.

Le Groupe a procédé aux tests de dépréciation décrits dans le paragraphe 2.5.5 « Perte de valeur des *goodwills* et immobilisations incorporelles ».

Ces tests ont entraîné la comptabilisation d'une reprise de dépréciation de 2 000 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Une variation raisonnablement possible des hypothèses clés, à savoir de plus ou moins 0,50 % du taux de croissance, du taux d'actualisation ou du taux d'investissement en maintien de l'actif et de plus ou moins 1,00 % de la marge d'EBITDA¹ sur chiffre d'affaires, n'entraînerait pas la constatation d'une perte de valeur complémentaire dans chacun des secteurs opérationnels.

Note 14. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements ⁽¹⁾	31/12/2025
Terrains	11 634	186			3 060	14 880
Constructions	190 429	246	(2 920)		44 795	232 549
Installations techniques	18 716	2 137	(265)	42	(969)	19 662
Autres immobilisations corporelles	148 276	13 411	(4 330)	462	7 767	165 585
Immobilisations en cours	3 309	666	(19)		(418)	3 538
Valeur brutes	372 364	16 646	(7 534)	504	54 234	436 215
Terrain	507	79				587
Constructions	92 632	10 059	(2 941)		11 685	111 435
Installations techniques	11 964	1 478	(258)	40	(654)	12 571
Autres immobilisations corporelles	103 190	11 583	(4 158)	328	665	111 608
Amortissements	208 293	23 199⁽²⁾	(7 356)	369	11 696	236 201
Perte de valeur						
Valeurs nettes	164 070	(6 553)	(178)	136	42 539	200 014
Dont Exploitation	96 444					135 538
Dont Immobilier	67 626					64 476

(1) Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste, à la comptabilisation des actifs immobiliers pris en crédit-bail pour 33 105 milliers d'euros, à des réaffectations d'actifs corporels pour 9 230 milliers d'euros et aux écarts de conversion pour 215 milliers d'euros.

(2) Dont 22 749 milliers d'euros comptabilisés en résultat opérationnel courant cf. Note 4.

Il n'existe aucune restriction concernant les titres de propriété d'immobilisations corporelles. Il n'a pas été révélé de perte de valeur des immobilisations corporelles.

Les autres immobilisations corporelles comprennent principalement des agencements divers, des dispositifs médicaux immobilisables ainsi que du matériel de bureau.

Les acquisitions de l'exercice pour 16 646 milliers d'euros, nettes des subventions d'investissement accordées sur l'exercice pour 5 520 milliers d'euros, s'élèvent à 11 126 milliers d'euros. Les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan en autres éléments non courants.

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.

Note 15. Actifs financiers non courants

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Acquisitions/ Augmentations	Diminutions	Var. Périmètre	Variations de juste valeur	Autres Mouvements	31/12/2025
Titres non consolidés	2 615	282	(225)			250	2 922
Prêts	244	1	(13)				233
Dépôts et cautionnements	1 404	170	(157)	(674)		(48) ⁽¹⁾	695
Instruments dérivés – actifs	895				(544)	355 ⁽¹⁾	706
Autres actifs financiers non courants	168		(10)				158
Valeurs brutes	5 326	453	(405)	(674)	(544)	557	4 713
Dépréciation	-	27					27
Valeurs nettes	5 326	426	(405)	(674)	(544)	557	4 686
Dont Exploitation	5 164						4 523
Dont Immobilier	162						163

(1) Les autres mouvements sur les dépôts et cautionnements et les instruments dérivés – actifs correspondent au reclassement de leur part courante.

Le détail des titres non consolidés se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
SC Financière Vertavienne	774	774
LNA Ensemble	1 091	1 089
Codoc	400	400
Parts sociales Crédit Coopératif	306	306
Goud Santé	250	-
Autres	101	46
Titres non consolidés	2 922	2 615

Le Groupe ne détient pas le contrôle sur ces sociétés. Il n'existe aucun contrat entre le Groupe et ces sociétés.

La ligne « Dépréciation » correspond à la dépréciation de dépôts et cautionnements.

L'échéancier des actifs financiers non courants s'analyse comme suit :

Échéancier	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Valeurs brutes au 31/12/2025	1 547	3 165	4 713
Valeurs brutes au 31/12/2024	2 613	2 713	5 326

Note 16. Droits d'utilisation des contrats de location et obligations locatives

Les droits d'utilisation concernent en totalité des locations immobilières.

La variation des droits d'utilisation s'analyse ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Entrées d'actifs	Amortissements et pertes de valeur	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	Autres variations	31/12/2025
Valeur brute des droits d'utilisation	724 964	16 534		(4 464)	43 666	(31 219)	749 482
Amortissements des droits d'utilisation	(325 195)		(59 853)	3 933		10 850	(370 266)
Dépréciation des droits d'utilisation	-						-
TOTAL DES DROITS D'UTILISATION NETS	399 768	16 534	(59 853)	(531)	43 666	(20 369)	379 216
Dont Exploitation	398 337						378 135
Dont Immobilier	1 431						1 081

Les autres variations correspondent au reclassement en immobilisations corporelles des ensembles immobiliers pris en crédit-bail.

L'effet des réévaluations d'hypothèses comprend la réévaluation des droits d'utilisation à la suite de la ré-indexation annuelle des loyers pour 11 639 milliers d'euros, et des réestimations de la durée probable de contrats (hypothèses d'exercice d'options de renouvellement principalement) pour 32 027 milliers d'euros.

L'impact net des résiliations pour 77 milliers d'euros figure au compte de résultat dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

La variation des dettes locatives s'analyse ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Entrées d'actifs	Remboursement	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	Autres variations	31/12/2025
Dettes locative	440 680	16 534	(59 095)	(607)	43 666	(19 102)	422 075
TOTAL DES OBLIGATIONS LOCATIVES	440 680	16 534	(59 095)	(607)	43 666	(19 102)	422 075
Dont Exploitation	439 101						420 868
Dont Immobilier	1 579						1 207
Dont non courant	380 613						360 716
Dont courant	60 067						61 359

Les autres variations correspondent au reclassement en dettes financières de crédit-bail des engagements relatifs aux ensembles immobiliers pris en crédit-bail.

Les échéances des obligations locatives au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

Échéancier (en milliers d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Durée résiduelle des dettes locatives	61 359	204 338	156 379	422 075

Les échéances des paiements restant à effectuer sur les contrats de location en cours sont les suivantes :

Échéancier (en milliers d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Loyers restant à rembourser	76 489	247 362	178 359	502 210

Note 17. Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Résultat	Autres éléments du résultat global	Autres Mouvements	31/12/2025
Impôts différés actifs	4 294	1 393	(24)		5 663
Impôts différés passifs	(83 545)	(902)	442	408	(83 597)
Impôts différés nets	(79 251)	491	418	408	(77 933)

Les impôts différés nets relatifs aux opérations immobilières s'élevaient à 2 828 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 2 165 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Résultat	Capitaux propres	Autres mouvements	31/12/2025
Divergences fiscales	2 411	569			2 981
Contrats de location	10 997	323			11 320
Autres opérations	(495)	15	418	408	346
Autorisations d'exploiter	(84 455)	(784)			(85 239)
Écart d'évaluation constructions	(5 899)	367			(5 532)
Écart d'évaluation stock immobilier	(1 810)				(1 810)
Impôts différés nets	(79 251)	491	418	408	(77 933)

Au 31 décembre 2025, seuls les déficits fiscaux générés de la société polonaise, des sociétés belges non couverts par le régime fiscal de transfert intra-groupe et des sociétés françaises hors du périmètre d'intégration fiscale dont le plan d'affaires est actuellement déficitaire n'ont pas été activés, pour un impôt estimé à 4,7 millions d'euros, contre un montant de 5,0 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ces déficits n'ont pas été activés compte tenu des incertitudes sur leur recouvrabilité dans un délai proche.

Note 18. Stocks et en-cours de production

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Matières premières	5 502		5 502	5 059		5 059
En-cours biens		202 246	202 246		183 592	183 592
Marchandises	197	22	219	189	27	216
Valeurs brutes	5 699	202 268	207 967	5 247	183 619	188 866
Dépréciations		10 281	10 281		9 860	9 860
Valeurs nettes	5 699	191 988	197 687	5 247	173 759	179 006

Les encours de biens correspondent aux coûts engagés sur les opérations immobilières selon le niveau d'avancement.

La hausse des en-cours de biens Immobilier provient essentiellement de la progression de l'avancement sur les opérations immobilières en cours de réalisation.

La valeur nette des actifs que le Groupe s'attend à céder dans les 12 mois s'élève à 181 187 milliers d'euros et s'élevait à 148 167 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Les dépréciations de stocks ne concernent que l'activité Immobilier et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Autres mouvements	31/12/2025
Dépréciations de stocks	9 860	1 310	(64)	(826)	10 281
TOTAL	9 860	1 310	(64)	(826)	10 281

Les dépréciations de stocks ont été estimées en fonction de la valeur probable de revente diminuée des coûts attendus pour la réalisation de la vente.

Les autres mouvements correspondent à la réaffectation en immobilisations corporelles d'un actif immobilier conservé sur une durée supérieure à 1 an.

Note 19. Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances clients brutes	83 210	3 035	86 245	76 940	2 213	79 153
Dépréciations des créances clients	(3 167)	(22)	(3 189)	(2 798)	(52)	(2 850)
Valeurs nettes	80 043	3 013	83 057	74 143	2 161	76 304

Il n'existe pas d'actifs sur contrats à la clôture.

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Les dépréciations des comptes clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	31/12/2025
Exploitation	2 798	1 457	(1 094)	5	3 167
Immobilier	52		(30)		22
TOTAL	2 850	1 457	(1 124)	5	3 189

Les dotations nettes aux dépréciations des créances clients s'élèvent à 333 milliers d'euros en 2025 contre une dotation nette de 455 milliers d'euros un an plus tôt. Elles sont comptabilisées en résultat opérationnel courant.

Note 20. Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances sociales	1 579	6	1 585	1 446	11	1 457
Créances fiscales hors IS	2 225	5 989	8 214	2 060	4 997	7 057
Instruments dérivés – actifs	813		813	1 168		1 168
Actifs financiers courants	89		89	35	13	47
Autres créances diverses	30 196	993	31 189	28 245	878	29 123
Charges constatées d'avance	2 678	838	3 516	3 393	171	3 564
Valeurs brutes	37 580	7 826	45 405	36 346	6 069	42 415
Dépréciations	(924)		(924)	(599)		(599)
Valeurs nettes	36 655	7 826	44 481	35 747	6 069	41 817

Toutes les créances et autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an.

Note 21. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette du Groupe se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Disponibilités	87 120	1 706	88 827	69 302	752	70 055
Équivalents de trésorerie	6 000		6 000	5 000		5 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 120	1 706	94 827	74 303	752	75 055
Concours bancaires courants	(97)	(0)	(97)	(26)	(13)	(39)
Trésorerie nette	93 024	1 706	94 730	74 277	739	75 016

Les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes à terme disponibles sous réserve d'un préavis de 32 jours calendaires, et d'OPCVM monétaires. Ils sont exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Note 22. Capitaux propres du Groupe

22.1. Composition du capital social

Le montant du capital social de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2025 à 21 418 832 euros, divisé en 10 709 416 actions de 2 euros de valeur nominale chacune.

22.2. Prime d'émission

La prime d'émission de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2025 à 99 590 256 euros.

22.3. Actions Propres

Dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire d'investissement, la société LNA Santé est amenée à détenir des actions propres.

Au 31 décembre 2025, la société LNA Santé détient 452 607 actions propres, qui viennent en déduction des réserves consolidées pour un montant de 13 140 milliers d'euros.

À la clôture de l'exercice précédent, les réserves consolidées étaient impactées d'un montant de 14 695 milliers d'euros correspondant à 484 377 actions auto-détenues.

22.4. Dividendes

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes comptabilisés au cours de la période comme distribution aux actionnaires	6 671	6 136
Dividendes proposés et non comptabilisés	9 780 ⁽¹⁾	6 671
Soit	0,95 € par action	0,65 € par action

(1) Estimation sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende au 17 avril 2026, soit 10 294 670 actions.

L'Assemblée Générale du 18 juin 2025 a approuvé la distribution de dividendes de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2024, soit un montant de 6 671 milliers d'euros, qui a été versée en numéraire le 10 juillet 2025.

Le Conseil d'administration, réuni le 22 avril 2026, a proposé une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2025 de 0,95 euro par action, qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 17 juin 2026.

22.5. Réserves consolidées

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 6 500 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 6 295 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

22.6. Titres par catégorie

	31/12/2025	31/12/2024
Nombre total d'actions	10 709 416	10 709 416
Nombre total d'actions émises et entièrement libérées	10 709 416	10 709 416
Nombre total d'actions émises et non entièrement libérées	-	-
Nombre total d'actions ordinaires	4 564 070	4 961 447
Nombre total d'actions à droit de vote double	5 692 739	5 263 592
Nombre total d'actions privées du droit de vote	452 607	484 377
Valeur nominale en euros de l'action	2,00	2,00
Capital social en euros	21 418 832	21 418 832
Actions de la Société détenues par le Groupe	452 607	484 377

Note 23. Engagements de retraite et avantages assimilés

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Engagements à l'ouverture	11 359	10 635
Variation de périmètre	3	141
Coûts des services rendus	1 109	1 044
Coût financier	405	361
Prestations de retraite payées	(548)	(594)
Revenus des actifs du régime	747	
Gains et pertes actuariels	1 817	(228)
Engagements à la clôture	14 892	11 359
dont Exploitation	14 854	11 326
dont Immobilier	38	32

Échéancier	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements au 31/12/2025	1 116	3 269	10 507	14 892
Engagements au 31/12/2024	882	2 456	8 021	11 359

Les revenus des actifs du régime proviennent de contrats d'assurance externes dont les fonds ont été récupérés à la suite du départ à la retraite de salariés. Ces contrats d'assurance ne sont plus alimentés et sont progressivement clôturés.

Les gains et pertes actuariels s'analysent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses financières	515	763
Écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques	1 302	(991)
Gains et pertes actuariels	1 817	(228)

Les hypothèses de calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

Indicateurs	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,79%	3,38%
Évolution des salaires	2%-5%	2%-5%
Table de mortalité	INSEE 2024	INSEE 2024
Âge de départ volontaire	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50%	50%
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire

Le taux d'actualisation est établi sur la base de l'observation du taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie membres de la zone euro à la clôture de l'exercice et de la durée de l'engagement.

Les impacts sur le total bilan du Groupe d'une variation du taux d'actualisation ou du taux d'évolution des salaires de 1,00 % sont présentés ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	Taux d'actualisation		Taux d'évolution des salaires	
	+ 1,00 %	- 1,00 %	+ 1,00 %	- 1,00 %
Montant des engagements réévalués selon la sensibilité des paramètres	13 595	16 379	16 460	13 506

Note 24. Provisions pour risques courantes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Provisions pour risques courantes	10 593	425	11 018	9 812	425	10 237
TOTAL	10 593	425	11 018	9 812	425	10 237

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	Dotations	Reprises ⁽¹⁾	Autres mouvements	31/12/2025
Litiges sociaux	1 515	1 188	(763)		1 940
Autres provisions	8 722	2 772	(1 500)	(915)	9 078
TOTAL	10 237	3 960	(2 264)	(915)	11 018

(1) Dont reprises de provisions utilisées : 428 milliers d'euros

Les provisions pour risques concernent des contentieux en cours. Les échéances de ces contentieux interviendront pour la plupart à moins d'un an. Les montants provisionnés ont été définis au cas par cas entre les services concernés du Groupe et les conseils en charge de ces dossiers. Par ailleurs, aucun remboursement n'est attendu.

Les autres provisions concernent principalement des risques liés aux départs de site, des litiges avec des promoteurs et des investisseurs immobiliers, et des écarts de facturation avec des praticiens.

Ces postes n'enregistrent aucun avantage à long terme et aucune indemnité de fin de contrat.

Compte tenu des échéances à court terme des provisions, ces dernières n'ont pas été actualisées.

Note 25. Emprunts et dettes financières

L'endettement du Groupe se compose de dettes bancaires et de dettes désintermédiées, parmi lesquelles figurent les financements suivants :

- un emprunt obligataire sous forme d'Euro-PP de 90 millions d'euros dont 45 millions d'euros à échéance 19 juillet 2028 et 45 millions d'euros à échéance 19 juillet 2029, destiné à refinancer en complément des emprunts bancaires à moyen ou long terme des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter. L'Euro-PP étant à taux fixe, il n'est pas soumis aux aléas de fluctuation des taux d'intérêt ;
- un programme de titres négociables à court terme (NEU CP, anciennement nommés billets de trésorerie) plafonné actuellement à 160,0 millions d'euros, servant en complément du crédit syndiqué et des crédits promotions à financer le portage et les travaux immobiliers avant cession. La documentation financière du programme est disponible sur le site de la Banque de France à l'adresse suivante : <https://eucpmtn.banque-france.fr/public/#!/liste-des-emetteurs/dd8b9dec-b611-ea11-80f7-001dd8b71ea9> ;
- un emprunt syndiqué bancaire de 265,0 millions d'euros à échéance juin 2028. Il s'agit d'une ligne de crédit revolving non amortissable (RCF) destinée au portage des opérations en phase de construction et de restructuration, à savoir le financement d'autorisations non exploitées et d'établissements en phase de restructuration, ainsi que le portage d'immobiliers existants en attente de commercialisation ;
- adossée à l'emprunt syndiqué, une tranche Prêt à Terme (Term Loan) à échéance juin 2027 de 34,4 millions d'euros, utilisée pour le portage immobilier. À taux variable, elle est totalement couverte au 31 décembre 2025 ;
- des emprunts à moyen ou long terme d'une durée de 5 à 15 ans pour financer les investissements de maintien du Groupe. Ils sont soit à taux fixe, soit à taux variable couvert ;
- des emprunts à long terme d'une durée de 7 à 10 ans servant à financer des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter. Il s'agit dans la majorité des cas d'opérations de refinancement, les prêts amortissables étant mis en place dès lors que les actifs d'exploitation sont en état de générer les cashflows suffisants pour rembourser les échéances d'emprunts. Ces emprunts sont à taux fixe ou à taux variable couvert ;
- un préfinancement des dotations soins en EHPAD, correspondant à 6 mois de dotations, permettant au Groupe d'optimiser son BFR en disposant d'une trésorerie complémentaire. Ce préfinancement de 58,2 millions d'euros au 31 décembre 2025, à taux variable, est totalement couvert ;
- des financements de portage immobilier avant cession de l'immobilier en l'état (dans le cas où le Groupe décide de déménager l'exploitation dans de nouveaux locaux) ou lancement d'un programme de promotion immobilière. Ces financements sont à 89 % à taux fixe ou à taux variable couvert ;

- des crédits à court terme de promotion immobilière servant à financer les opérations de construction et de rénovation-extension pendant des périodes de 12 à 18 mois avant livraison et cession de l'immobilier. Ces crédits ne sont pas couverts, mais leurs frais financiers sont inclus dans le prix de vente des ensembles immobiliers.

Les autres dettes financières sont quant à elles principalement composées des éléments suivants :

- les cautions versées par les résidents des établissements à leur entrée ;
- les autres dettes financières diverses.

25.1. Variation des dettes

L'ensemble des dettes courantes et non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2024	Émissions	Rembst	Var. de périmètre	Variations de juste valeur	Effets du coût amorti ⁽¹⁾	Autres Mouvements ⁽²⁾	31/12/2025
Euro PP	89 732					68		89 799
Titres négociables à court terme	38 000	33 000						71 000
Total dettes désintermédiées	127 732	33 000				68		160 799
Crédit syndiqué RCF	142 951		(10 000)			300		133 251
Crédit syndiqué Term-Loan	47 792		(13 500)			83		34 375
Emprunts auprès des établt de crédit	45 585	16 000	(11 476)	29				50 139
Préfinancement des dotations soins	48 897	9 277						58 173
Crédits portage immobilier	5 403		(810)					4 593
Crédits promotion immobilière	2 850		(2 850)					-
Total emprunts bancaires	293 477	25 277	(38 636)	29		383		280 531
Instruments dérivés	1 285				(481)			804
Cautions résidents	11 872	4 178	(3 785)				37	12 302
Dettes de crédit-bail	-	11 696	(1 510)				19 102	29 288
Autres dettes financières diverses	101	7	(18)				(37)	53
Concours bancaires courants	39						58	97
Intérêts courus non échus	1 257						39	1 296
TOTAL	435 762	74 158	(43 949)	29	(481)	451	19 199	485 170
Non courant	315 841							323 645
Courant	119 921							161 525

(1) Les effets du coût amorti sont présentés en Note 7 – Coût de l'endettement financier net.

(2) Les autres mouvements correspondent aux variations nettes des dettes financières à court terme, à des reclassements de compte à compte et au reclassement en dettes financières de crédit-bail des engagements relatifs aux ensembles immobiliers pris en crédit-bail auparavant en dettes locatives.

La réconciliation de la variation des dettes diverses avec la variation présentée dans le tableau des flux de trésorerie est la suivante :

	2025	2024
Flux de financement sur dettes diverses		
Augmentation des cautions résidents	4 178	4 067
Augmentation des dettes financières de crédit-bail	11 696	-
Augmentation des dettes financières diverses	7	(184)
Flux d'augmentation présenté dans le tableau des flux de trésorerie	15 881	3 883
Remboursement des cautions résidents	(3 785)	(3 643)
Remboursement des dettes financières de crédit-bail	(1 510)	-
Remboursement des dettes financières diverses	(18)	(1)
Apports en comptes courants hors Groupe	203	(1 123)
Flux de remboursement présenté dans le tableau des flux de trésorerie	(5 110)	(4 767)

25.2. Analyse des dettes courantes et non courantes

L'ensemble des dettes non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	89 867		89 867	89 800		89 800
Emprunts auprès des établissements de crédit	37 730	159 007	196 737	33 003	183 086	216 089
Cautions résidents	9 226		9 226	8 904		8 904
Autres dettes financières diverses	53		53	101		101
Dettes de crédit-bail	27 250		27 250			-
Instruments dérivés	511		511	947		947
TOTAL	164 637	159 008	323 645	132 755	183 086	315 841

L'ensemble des dettes courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	(68) ⁽¹⁾		(68)	(68) ⁽¹⁾		(68)
Emprunts auprès établissements de crédit	11 533	14 087	25 620	11 323	14 318	25 642
Préfinancement des dotations soins	58 173		58 173	48 897		48 897
Cautions résidents	3 075		3 075	2 968		2 968
Dettes de crédit-bail	2 038		2 038			-
Instruments dérivés	293		293	338		338
Crédits promotion immobilière			-		2 850	2 850
Titres négociables à court terme		71 000	71 000		38 000	38 000
Concours bancaires courants	97	0	97	26	13	39
Intérêts courus non échus	1 289	7	1 296	1 248	8	1 257
TOTAL	76 430	85 095	161 525	64 732	55 189	119 921

(1) La part courante de l'Euro PP correspond à la part courante du coût amorti.

25.3. Échéances des dettes

L'échéancier des dettes courantes et non courantes s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	76 430	85 095	161 525	64 732	55 189	119 921
De plus de 1 an à 5 ans	138 982	157 019	296 001	125 802	180 676	306 478
Supérieur à 5 ans	25 655	1 988	27 643	6 953	2 410	9 363
TOTAL	241 067	244 103	485 170	197 487	238 275	435 762

Le total des remboursements futurs non actualisés des emprunts bancaires, de l'Euro PP et des titres négociables à court terme s'analyse de la manière suivante (capital et intérêts) :

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	69 239	89 801	159 040	58 227	59 116	117 343
De plus de 1 an à 5 ans	131 843	163 244	295 087	128 778	195 412	324 190
Supérieur à 5 ans	9 038	2 168	11 206	10 833	2 649	13 482
TOTAL	210 120	255 213	465 333	197 838	257 177	455 015
MATURITE MOYENNE HORS PREFINANCEMENT DES DOTATIONS SOINS (EN ANNEES)	3,89	2,48	3,00	4,43	3,40	3,77

25.4. Structure financière

La structure de l'endettement lié aux emprunts auprès des établissements de crédit et auprès des investisseurs financiers sur le marché se présente comme suit :

Capital restant dû (En milliers d'euros)	31/12/2025				31/12/2024			
	Exploit.	Immo.	Total	En %	Exploit.	Immo.	Total	En %
Euro PP	89 799		89 799	20%	89 732		89 732	21%
Titres négociables à court terme		71 000	71 000	16%		38 000	38 000	9%
Prêts à taux fixe	32 686	3 893	36 580	8%	24 272	4 534	28 806	7%
Prêts à taux variable couvert	74 705	122 559	197 264	45%	58 756	106 872	165 629	39%
Prêts à taux variable non couvert	46	46 642	46 687	11%	10 196	88 847	99 043	24%
TOTAL EMPRUNTS GROUPE	197 236	244 094	441 330	100%	182 955	238 254	421 209	100%
Dont non courant	127 598	159 007	286 605	65%	122 803	183 086	305 889	73%
Dont courant	69 638	85 087	154 726	35%	60 152	55 168	115 320	27%

Le taux moyen d'intérêts des dettes, y compris instruments de couverture, s'élève à 3,31 % pour la période close au 31 décembre 2025, à comparer à 3,32 % en 2024.

Au 31 décembre 2025, l'endettement du Groupe lié aux emprunts auprès des établissements de crédit et auprès des investisseurs financiers sur le marché est couvert ou à taux fixe à hauteur de 324 millions d'euros.

La partie non couverte s'élève à 118 millions d'euros, qu'il faut comparer à la trésorerie nette de 95 millions d'euros dont dispose le Groupe. Le risque sur le montant non couvert s'en trouve donc réduit : l'impact d'une hausse de taux d'intérêt se traduisant par une hausse de la charge d'intérêt d'une part, et par une hausse des produits d'intérêt générés par les placements de trésorerie, d'autre part.

L'endettement financier net du Groupe s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025			31/12/2024		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Emprunts et dettes financières		211 780	244 103	455 882	197 487	238 275	435 762
Comptes courants internes		(9 806)	9 806		(9 460)	9 460	
Instruments dérivés actifs	15./20.	(1 519)		(1 519)	(2 062)		(2 062)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	(93 120)	(1 706)	(94 827)	(74 303)	(752)	(75 055)
Endettement net		107 335	252 202	359 537	111 662	246 983	358 645
Engagements sur contrats de crédit-bail immobilier			29 288	29 288		19 100	19 100
Endettement net selon covenants		107 335	281 489	388 825	111 662	266 083	377 745

25.5. Covenants bancaires

Au titre de ses emprunts, le Groupe doit respecter un certain nombre d'obligations. En cas de non-respect, les banques pourraient obliger le Groupe à rembourser totalement, partiellement ou renégocier les conditions de financement. Les principaux *covenants* du Groupe à la clôture se décrivent ainsi :

Covenants	Seuil à respecter	Au 31/12/2025
Levier :	≤ 4,25	1,40
Endettement net d'Exploitation / EBITDA d'Exploitation hors IFRS 16 ⁽¹⁾		
Gearing :	≤ 1,25	0,22
Endettement net d'Exploitation / Fonds propres d'Exploitation ajustés ⁽²⁾		
Endettement net immobilier	< 340 M€	281 M€
EBITDA Immobilier hors IFRS 16	> 0	11,9 M€

(1) Sur la base d'un EBITDA d'Exploitation hors IFRS 16 pro forma pour la contribution en année pleine des acquisitions à l'EBITDA d'Exploitation hors IFRS 16.

(2) Les fonds propres d'Exploitation ajustés sont constitués des fonds propres consolidés de l'activité Exploitation, hors impacts IFRS 16, augmentés des impôts différés passifs d'Exploitation, hors impacts IFRS 16, liés principalement à la valorisation des actifs incorporels d'Exploitation.

Au 31 décembre 2025, les *covenants* sont respectés.

Par ailleurs, l'Euro-PP et le crédit syndiqué prévoient une clause de changement de contrôle lié au pacte d'actionnaires de LNA Santé. Ainsi, si les signataires du Pacte venaient à détenir ensemble moins de 50,1% des droits de vote aux assemblées générales, les contrats prévoient les impacts suivants :

- Euro-PP : chaque porteur aurait la faculté, à son gré, d'exiger de LNA Santé qu'elle rembourse ou, au choix de la société, qu'elle rachète ou fasse racheter la totalité des obligations qu'elle détient ;
- Crédit syndiqué : le remboursement anticipé de la totalité des sommes dues au titre du crédit syndiqué et la résiliation de la totalité des engagements des prêteurs.

Au 31 décembre 2025, les signataires du pacte d'actionnaires de LNA Santé détiennent plus de 50,1%, cette clause n'est donc pas applicable.

Note 26. Autres éléments non courants

Les autres éléments non courants concernent des subventions d'investissement associées à des immobilisations dont la comptabilisation en résultat est opérée au rythme d'amortissement des actifs associés. Ces subventions d'investissement s'élèvent à 14 708 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 10 949 milliers d'euros à la clôture précédente.

Note 27. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Fournisseurs d'immobilisations	1 688		1 688	1 877		1 877
Dettes fiscales hors IS	5 993	4 841	10 835	6 329	1 808	8 136
Dettes sociales	85 798	504	86 302	77 593	550	78 143
Autres dettes diverses	23 842	55	23 896	32 193	53	32 246
Passifs sur contrats	21 279	43	21 322	22 023	115	22 138
TOTAL	138 600	5 443	144 043	140 014	2 526	142 541

Toutes les autres dettes et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Note 28. Instruments dérivés

LNA Santé a souscrit des swaps et des caps de taux afin de couvrir son endettement à taux variable.

Les caractéristiques de ces instruments sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Nominal	198 139	166 889
Taux	0,00 % - 4,48 %	0,00 % - 4,99 %
Échéance	11/01/2026 - 10/12/2031	07/01/2025 - 25/06/2031

Les produits d'intérêts constatés au titre des instruments financiers sur l'exercice 2025 s'élèvent à 726 milliers d'euros et sont présentés au sein de la ligne « intérêts des dettes financières » en Note 7.

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation en capitaux propres	Variation par résultat	31/12/2025
Juste valeur des instruments de couverture	(30)	188	20	178
Juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture	808		(271)	537
Juste valeur des instruments financiers	778	188	(251)	715

Note 29. Contrats de construction

Pour les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers et les créations réalisées en interne, les impacts dans le compte de résultat et le bilan s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Produits comptabilisés sur l'opération	64 488	1 174
Montant des travaux en cours	22 364	13 521
Coût total des opérations	90 511	33 045
Coûts engagés	90 511	14 667
Marge globale attendue	1 633	800
Marge comptabilisée	1 136	28
Montant dû par les clients	1 686	885
Passifs sur contrats	0	114

Note 30. Engagements hors bilan

30.1. Engagements donnés et reçus

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Cautions données sur les emprunts	10 099	18 526
Nantissement de fonds sur les emprunts	8 574	3 911
Nantissement de titres des sociétés consolidées sur les emprunts	37	1 016
Engagements hors bilan liés aux opérations de financement	18 710	23 453
Garanties données sur les prêts promoteurs	33 671	45 792
<i>Cautions LNA Santé</i>	<i>25 091</i>	<i>19 276</i>
<i>Hypothèques et Privilèges de prêteur de deniers</i>	<i>8 580</i>	<i>26 516</i>
Garanties données sur les loyers	14 889	13 391
<i>Cautions bancaires aux propriétaires immobiliers</i>	<i>3 783</i>	<i>2 875</i>
<i>Cautions LNA Santé aux propriétaires immobiliers</i>	<i>11 106</i>	<i>10 516</i>
Autres garanties données	6 283	3 508
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations incorporelles	20 350	1 883
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations corporelles et stocks	4 336	11 299
Engagements contractuels d'acquisition de titres mis en équivalence	397	397
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	79 926	76 271
Engagements donnés (non actualisés)	98 636	99 724
Cautions bancaires	5 300	3 350
Engagements contractuels reçus pour vente d'immobilisations	5 747	3 528
Part non utilisée des crédits corporate et crédit syndiqué	131 000	121 000
Part non utilisée des crédits promotion	-	12 650
Engagements reçus (non actualisés)	142 047	140 528

La variation des engagements hors bilan donnés est essentiellement due à la baisse des garanties données sur les prêts promoteurs, des cautions données sur les emprunts et des engagements contractuels d'acquisitions d'immobilisations corporelles et stocks, compensée par la hausse des engagements contractuels d'acquisitions d'immobilisations incorporelles.

La variation des engagements hors bilan reçus est quant à elle principalement liée à la part non utilisée du crédit syndiqué et des crédits promotions.

30.2. Actifs et passifs éventuels

	31/12/2025	31/12/2024
Actifs éventuels	Néant	Néant
Passifs éventuels	Néant	Néant

Il n'existe pas, à la connaissance du Groupe et de ses conseils, de litige non provisionné susceptible d'impacter significativement l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025.

Note 31. Autres informations

31.1. Secteurs opérationnels

31/12/2025 <i>En milliers d'euros</i>	Médico-Social France	Sanitaire France	International Métier	Immobilier	Autres	Total
Chiffre d'affaires	328 414	501 259	41 894	34 169	6 934	912 670
EBITDA ⁽¹⁾	76 225	77 624	7 605	8 384	(7 546)	162 293
EBITDA hors IFRS 16	28 101	55 362	2 203	11 855	(9 269)	88 252
Actifs économiques employés ⁽²⁾	181 188	352 444	29 473			563 105

31/12/2024 <i>En milliers d'euros</i>	Médico-Social France	Sanitaire France	International Métier	Immobilier	Autres	Total
Chiffre d'affaires	300 780	447 503	38 901	12 657	6 762	806 604
EBITDA ⁽¹⁾	76 585	68 466	6 260	7 189	(4 860)	153 638
EBITDA hors IFRS 16	30 367	46 793	1 011	9 810	(6 623)	81 358
Actifs économiques employés ⁽²⁾	173 092	322 352	29 291			524 735

(1) EBITDA : Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobilier.

(2) Les actifs économiques employés sont présentés hors impacts de la norme IFRS 16.

Le passage du résultat opérationnel à l'EBITDA et de l'EBITDA à l'EBITDA hors IFRS 16 est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025			31/12/2024		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat opérationnel	67 165	1 574	68 740	65 071	(2 662)	62 409
Dotations nettes aux amortissements et provisions	79 907	5 351	85 257	76 451	5 291	81 742
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	363	(30)	333	501	52	553
Provision engagements de retraite	1 306	4	1 310	457	(1)	456
Autres produits et charges d'exploitation	(15 844)	861	(14 983)	(16 588)	1 099	(15 489)
Subventions d'exploitation	15 229		15 229	16 935		16 935
Autres produits et charges d'exploitation à caractère d'EBITDA	661		661	1 624		1 624
Dépréciations de stocks immobiliers		(846)	(846)		(1 159)	(1 159)
Autres produits et charges opérationnels	5 122	1 470	6 592	1 999	4 568	6 567
EBITDA	153 909	8 384	162 293	146 450	7 189	153 638
Impact de l'élimination des loyers IFRS 16	(77 511)	3 471	(74 040)	(74 902)	2 621	(72 281)
EBITDA HORS IFRS 16	76 398	11 855	88 253	71 548	9 810	81 358

31.2. Parties liées

La liste des filiales du Groupe figure en Note 35 des présents États Financiers.

Les transactions entre la Société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales, à l'exception des sociétés mises en équivalence, sont éliminées lors du processus de consolidation.

Les transactions et les soldes entre les sociétés du Groupe consolidées d'une part, et les principaux dirigeants, les sociétés mises en équivalence et les autres parties liées d'autre part, sont détaillés ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	Sociétés mises en équivalence		Autres parties liées	
	2025	2024	2025	2024
Charges				
Loyer	-	-	2 153	2 129
Assistance technique et mandat de vente	3 409	1 679	-	-
Autres charges	189	-	1 385	1 665
Produits				
Mandat d'assistance gestion	208	208	84	84
Autres produits	483	454	613	531
Dividendes reçus	-	-	20	20
Bilan				
Clients	79	101	82	100
Fournisseurs	1 780	2 896	783	898
Comptes Courants	4 589	4 732	305	377

31.3. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des mandataires sociaux et Administrateurs sont présentées dans la synthèse suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
Rémunérations versées	582	596
Paiement en actions conditionné	370	-
Jetons de présence	83	80
TOTAL	1 035	676

Aucun avantage spécifique en matière de rémunérations différées, indemnités de départ et engagements de retraite complémentaire n'a été mis en place au bénéfice des mandataires sociaux.

Conformément aux dispositions du Plan d'attribution gratuite d'actions 2023, le Conseil d'administration a constaté dans sa séance du 22 janvier 2025 la satisfaction des critères de performance et de la condition de présence, permettant l'acquisition définitive au 1^{er} janvier 2025 de 4 166 actions attribuées à chacun des trois dirigeants mandataires sociaux, lesquelles avaient été attribuées au 1^{er} janvier 2023. Ainsi, 12 498 actions ont été acquises et versées aux dirigeants au total en 2025.

Note 32. Gestion des risques financiers

32.1. Risques de change

LNA Santé est peu exposé au risque de change dans la mesure où seule une société du Groupe, représentant 0,8 % de l'activité Exploitation, se situe hors zone euro, en Pologne. Ainsi, le Groupe considère que son exposition au risque de change est limitée.

32.2. Risques de taux

LNA Santé met en œuvre une politique de diversification de ses sources de financement en combinant des financements bancaires et des financements désintermédiés sur des maturités courtes, moyennes et longues allant de 1 mois à 15 ans.

La structure des financements se répartit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total encours	%
Euro-PP à taux fixe	(68)	89 867	-	89 799	20%
Prêts à taux fixe	9 007	19 872	7 701	36 580	8%
Prêts à taux variable couvert	74 606	121 207	1 451	197 264	45%
Sous-total couvert	83 545	230 946	9 152	323 643	73%
Prêts à taux variable non couvert	181	46 506	-	46 687	11%
NEU CP (*) non couvert	71 000			71 000	16%
Sous-total non couvert	71 181	46 506	-	117 687	27%
TOTAL	154 726	277 452	9 152	441 330	100%
Part relative	35%	63%	2%	100%	

(*) NEU CP (Negotiable European Commercial Paper) : dénomination commerciale des titres négociables à court terme

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à la structure de sa dette financière, le Groupe utilise des produits dérivés d'échange de taux d'intérêt (swaps et caps). Ces produits dérivés sont qualifiés comptablement au sens des normes IFRS en instruments de couverture.

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et d'encadrer le risque de taux en fonction des anticipations de leur évolution.

Cette politique peut donner lieu en cours d'exercice, et en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.

Le montant des contrats de couverture représente au 31 décembre 2025 un risque couvert de 198 139 milliers d'euros. Ces couvertures portent sur des taux de 0,00 % à 4,48 % dont les échéances sont comprises entre le 11 janvier 2026 et le 10 décembre 2031.

La dette couverte partiellement concerne principalement des financements de l'activité immobilière (le crédit syndiqué, les titres négociables à court terme et les crédits promotion) ; et des emprunts amortissables récemment mis en place qui seront couverts à très court-terme.

En retenant une hausse de 1 % des taux d'intérêt applicable à l'encours à taux variable et réglémenté, les charges financières complémentaires seraient de 1 177 milliers d'euros.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2025 d'une trésorerie nette de 94 730 milliers d'euros, à comparer à sa dette non couverte de 117 687 milliers d'euros. Le risque sur le montant non couvert s'en trouve donc réduit : l'impact d'une hausse de taux d'intérêt se traduisant par une hausse de la charge d'intérêt, d'une part, et par une hausse des produits d'intérêt générés par les placements de trésorerie, d'autre part.

La dette résiduelle non couverte après imputation de la trésorerie s'établit à 22 958 milliers d'euros, soit 5 % de la dette brute, et concerne principalement la dette immobilière à court terme, à savoir les encours de travaux avant cession.

32.3. Risques sur actions

Au 31 décembre 2025, la SA LNA Santé détient 452 607 actions propres, valorisées à 13 140 milliers d'euros contre 484 377 titres à la clôture précédente. Une valorisation au cours au plus bas de l'année 2025 (20,60 €) et au plus haut de l'année 2025 (32,70 €) s'échelonne de 9 324 milliers d'euros à 14 800 milliers d'euros, le prix de revient moyen des titres auto-détenus à la date de clôture s'établissant à 29,04 euros par titre.

32.4. Risques de liquidité

Le Groupe dispose au 31 décembre 2025 de 94 827 milliers d'euros de disponibilités et d'équivalents de trésorerie (soit 94 730 milliers d'euros de trésorerie nette des concours bancaires) ; ce qui représente 11 % de son chiffre d'affaires d'exploitation.

A cela s'ajoute la part non tirée du crédit syndiqué qui s'élève à 131 000 milliers d'euros.

La pérennité du modèle économique et la confiance des partenaires financiers facilitent l'accès au crédit et limitent le risque de liquidité.

Le programme d'émission de titres négociables à court terme est couvert par la trésorerie disponible et par la part non tirée du crédit syndiqué.

Le préfinancement des dotations soins, d'un montant à la clôture de 58 173 milliers d'euros, est couvert par les créances futures à naître sur les dotations soins.

Au regard de ces éléments, de l'analyse des actifs et passifs courants et des ratios de la structure financière, la Société considère qu'elle n'est pas exposée au risque de liquidité.

32.5. Risques de solvabilité et rating

La cotation Banque de France de LNA Santé sur la base de ses comptes consolidés 2024 et semestriels 2025 est à A2- (« très satisfaisante ») ; ce qui démontre ainsi « une capacité très satisfaisante à honorer ses engagements financiers sur un horizon de trois ans ».

32.6. Risques relatifs aux engagements hors bilan

Les garanties et obligations contractuelles se décomposent à la clôture de l'exercice 2025 en engagements donnés sur une durée déterminée pour 98,6 millions d'euros constitués d'engagements liés aux opérations de financement pour 18,7 millions d'euros et aux activités opérationnelles pour 79,9 millions d'euros. Les engagements reçus s'élèvent au 31 décembre 2025 à 142,0 millions d'euros relatifs principalement à des lignes de crédit accordées et non utilisées, dont notamment la part non utilisée du crédit syndiqué (131,0 millions d'euros).

Les garanties et obligations contractuelles sont détaillées en Note 30 Engagements hors bilan des états financiers consolidés 2025.

Au titre de ses emprunts (crédit syndiqué et Euro-PP notamment), le Groupe doit respecter un certain nombre de *covenants* qui sont détaillés en Note 25.5. Au 31 décembre 2025, l'intégralité des *covenants* financiers est respectée.

Note 33. Actifs et passifs financiers

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. À la date de la transaction, elle correspond généralement au prix de transaction. La détermination de la juste valeur doit ensuite être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier.

La juste valeur des dérivés est déterminée sur la base des flux contractuels actualisés en utilisant les données de marché observables à la clôture.

La juste valeur des dettes fournisseurs et des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.

En milliers d'euros	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	4 686	4 686	5 326	5 326
Actifs sur contrats et créances clients	83 057	83 057	76 304	76 304
Autres actifs courants	44 481	44 481	41 817	41 817
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94 827	94 827	75 055	75 055
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	227 050	227 050	198 501	198 501
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	323 645	323 645	315 841	315 841
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	161 525	161 525	119 921	119 921
Dettes fournisseurs	80 121	80 121	76 516	76 516
Autres passifs financiers courants	144 043	144 043	142 541	142 541
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	709 333	709 333	654 819	654 819

(1) Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. À l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables ;
- niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.

2025 En milliers d'euros	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés – Couverture de flux de trésorerie		
				Juste valeur par OCI	Coût amorti	
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants	2	706		706		
Actifs financiers non courants	3	3 980			2 922	1 058
Actifs sur contrats et créances clients		83 057				83 057
Autres actifs courants		44 481		813		43 668
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	94 827	6 000			88 827
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		227 050	6 000	1 519	2 922	216 610
Passifs financiers						

2025 <i>En milliers d'euros</i>	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés – Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Coût amorti
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	2	323 645		511		323 134
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	2	161 525		293		161 232
Dettes fournisseurs		80 121				80 121
Autres passifs financiers courants		144 043				144 043
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		709 333		804		708 530

(1) Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. À l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

2024 <i>En milliers d'euros</i>	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés – Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants	2	895		895		
Actifs financiers non courants	3	4 431			2 615	1 816
Actifs sur contrats et créances clients		76 304				76 304
Autres actifs courants		41 817		1 168		40 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	75 055	5 000			70 055
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		198 501	5 000	2 062	2 615	188 824
Passifs financiers						
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	2	315 841		1 285		314 556
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	2	119 921				119 921
Dettes fournisseurs		76 516				76 516
Autres passifs financiers courants		142 541				142 541
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		654 819		1 285		653 534

(1) Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. À l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

Note 34. Analyse du tableau des flux de trésorerie

34.1. Amortissements et provisions

La ligne Amortissements et provisions présentée au sein du tableau des flux de trésorerie s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2025	2024
Dépréciation des goodwill	12.	5 645	1 848
Dotations aux amortissements et provisions incorporels	13.	(490)	5 316
Dotations aux amortissements et provisions corporels	14.	23 199	23 312
Dépréciation des actifs financiers non courants	15.	27	595
Dotations aux amortissements et provisions droits d'utilisation	16.	59 853	60 340
Dotations et provisions sur engagements de retraite	23.	1 716	827
Provisions pour risques et charges	24.	1 696	(431)
Amortissements et provisions		91 645	91 808

34.2. Variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/12/2024	Variation	Autres Mouvements (*)	Var. Périmètre	31/12/2025
Stock	18.	179 006	42 120	(23 439)		197 687
Clients	19.	76 304	6 652	(12)	113	83 057
Autres actifs courants	20.	41 817	1 734	910	21	44 481
Retraitement hors BFR						
• Compte courant ⁽¹⁾		(6 875)	111	5		(6 760)
Créances		111 245	8 497	902	134	120 778
Fournisseurs		76 516	3 536		68	80 121
Autres passifs courants	27.	142 541	1 031	924	(453)	144 043
Retraitement hors BFR						
• Fournisseurs d'immobilisations et autres ⁽²⁾		(1 877)	(311)		500	(1 688)
• Compte courant ⁽¹⁾		(295)	(88)			(383)
Dettes		216 885	4 168	924	115	222 092

(*) Les autres mouvements comprennent des subventions d'investissement accordées non reçues, des reclassements de poste à poste, au reclassement d'actifs immobiliers cédés et repris en crédit-bail pour - 12 736 milliers d'euros, ainsi que des réaffectations d'actifs corporels pour - 10 708 milliers d'euros.

(1) présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations de financement.

(2) présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

Note 35. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2025

Sur l'exercice 2025, le Groupe a enregistré une entrée de périmètre avec l'acquisition le 31 octobre 2025 de la société Les Enfants D'abord, exploitant une crèche à Ruaudin (72).

Le 24 octobre 2025, le Groupe a porté sa participation dans la société L-C Santé, laquelle détient l'Institut Prévention Santé Diabète Grand Est, de 60% à 100%. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a effectué les restructurations suivantes sur l'exercice 2025 :

- le 2 janvier 2025, les sociétés Erylia et Na! Echiré sont sorties du périmètre de consolidation par fusion simplifiée dans la société Na! Crèches ;
- le 31 janvier 2025, la société foncière MF Landerneau 29 est sortie du périmètre de consolidation par dissolution ;
- le 1^{er} juillet 2025, les sociétés Pôle Santé de Meaux et HAD Saint-Sauveur sont sorties du périmètre de consolidation par fusion simplifiée dans la société LNA ES.

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/ n° d'entreprise	Siège social
I - Activité Exploitation :					
LNA Santé	100,00 %	100,00 %	IG	388 359 531	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LA CHÉZALIÈRE	100,00 %	20,29 % ⁽¹⁾	IG	352 694 681	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LE PARC DE DIANE	100,00 %	100,00 %	IG	394 055 602	16 rue de la Fonderie, 44200 NANTES
LE PARC DE LA PLESSE	100,00 %	100,00 %	IG	351 792 478	route de la Meignanne, 49240 AVRILLÉ
LE PARC DE LA TOUQUES	100,00 %	100,00 %	IG	421 178 740	Avenue Michel d'Ornano, 14800 DEAUVILLE
LE PARC SAINT-CHARLES	100,00 %	100,00 %	IG	428 670 319	10/14 rue du Moulin à Tan, 28000 CHARTRES
RÉSIDENCE LE POINT DU JOUR	100,00 %	100,00 %	IG	446 388 951	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
RÉSIDENCE AIGUE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	444 727 051	1159 chemin de Reganeu, 83150 BANDOL
RÉSIDENCE VERTE PRAIRIE	100,00 %	100,00 %	IG	351 327 481	200 rue de la Calendro, 13300 SALON-DE-PROVENCE
LES JARDINS D'HENRIVILLE	100,00 %	100,00 %	IG	412 458 119	132 Rue Camille Desmoulins, 80000 AMIENS
WOOD SIDE RÉSIDENCE	100,00 %	100,00 %	IG	441 675 147	75 avenue du Général Ceuninck, 1020 BRUXELLES
LE BON JOUR D'IGNACE	100,00 %	100,00 %	IG	899 345 002	75 avenue du Général Ceuninck, 1020 BRUXELLES
RÉSIDENCE CREISKER	100,00 %	100,00 %	IG	452 918 303	78 avenue de Saint-Sébastien, 44380 PORNICHE
LE MAS DE LA CÔTE BLEUE	100,00 %	100,00 %	IG	489 578 492	Traverse de la Pointe Riche, 13500 MARTIGUES
RÉSIDENCE LES PLÉIADES	100,00 %	100,00 %	IG	445 348 923	192 rue Reine Jeanne, 83000 TOULON
LE PARC DE LA CENSE	100,00 %	100,00 %	IG	884 338 805	12 Drève d'Argenteuil, 1410 WATERLOO
LNA PAVILLON DE LA CENSE	100,00 %	100,00 %	IG	899 718 649	12 Drève d'Argenteuil, 1410 WATERLOO
LES JARDINS D'OLONNE	100,00 %	100,00 %	IG	478 216 559	100 rue Ernest Landrieau, 85100 LES SABLES D'OLONNE
BIAGIS	100,00 %	100,00 %	IG	480 780 600	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LA VILLA DES POÈTES	100,00 %	100,00 %	IG	351 605 522	90 rue François Mauriac, 13010 MARSEILLE
RÉSIDENCE LES CAMÉLIAS	100,00 %	100,00 %	IG	338 662 547	8 rue Ambroise Croizat, 66330 CABESTANY
VILLA DES COLLETES	100,00 %	100,00 %	IG	393 358 197	84 chemin des Colletes, 06800 CAGNES-SUR-MER

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/ n° d'entreprise	Siège social
RÉSIDENCE LES NYMPHÉAS	100,00 %	100,00 %	IG	352 351 399	2 rue Louzillais, 35740 PACÉ
RÉSIDENCE LE MONTHÉARD	100,00 %	100,00 %	IG	509 618 351	2 allée Jean Lurçat, 72000 LE MANS
LES JARDINS D'HERMINE	100,00 %	100,00 %	IG	440 249 043	55 avenue du Haut Sancé, 35000 RENNES
RÉSIDENCE DES SOURCES	100,00 %	100,00 %	IG	508 707 304	8 ter route de l'Horloge, 74500 ÉVIAN-LES-BAINS
RÉSIDENCE LES TAMARIS	100,00 %	100,00 %	IG	833 050 252	Avenue Léon Grosjean, 1140 EVERE
VILLA AMÉLIE	100,00 %	100,00 %	IG	532 107 109	32 rue de Nice, 17220 SAINT-ROGATIEN
VILLA ÉLÉONORE	100,00 %	100,00 %	IG	500 673 926	5 rue Eugène Bizeau, 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
VILLA OCÉANE	100,00 %	100,00 %	IG	528 150 683	15 rue de Kerdonnerch, 56550 BELZ
RÉSIDENCE LES MIMOSAS	100,00 %	100,00 %	IG	420 020 349	4 rue des Arts, 11100 NARBONNE
VILLA DE RIMIEZ	100,00 %	100,00 %	IG	529 238 578	160 avenue de Rimiez, 06100 NICE
VILLA TOHANNIC	100,00 %	100,00 %	IG	380 487 041	22 rue Pierre Maréchal, 56000 VANNES
INSTITUT DE RÉADAPTATION DE ACHERES	100,00 %	100,00 %	IG	393 902 135	7 Place Simone VEIL, 78260 ACHERES
VILLA BOURGAILH	100,00 %	100,00 %	IG	331 913 756	72 avenue du Bourgailh, 33600 PESSAC
LES JARDINS DE LEYSOTTE	100,00 %	100,00 %	IG	410 104 269	126 chemin de Leysotte, 33140 VILLENAVE-D'ORNON
RÉSIDENCE TALANSSA	100,00 %	100,00 %	IG	351 121 470	62 Cours Maréchal Gallieni, 33400 TALENCE
VILLA DE VALROSE	100,00 %	100,00 %	IG	343 995 254	28 chemin de la Matte, 33360 LATRESNE
LE CLOS CHAMPIROL	100,00 %	73,24 %	IG	418 660 031	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
INSTITUT DE RÉADAPTATION DU CAP HORN	100,00 %	70,75 %	IG	817 462 690	1 Rue de Kergonidec, 29800 LANDERNEAU
CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'ESTUAIRE	100,00 %	100,00 %	IG	820 328 904	1 Place Beaumanoir, 44100 NANTES
CENTRE DE RÉADAPTATION DU CONFLUENT LNA	50,00 %	50,00 %	MEE	840 506 612	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
VS SUB 3	50,00 %	50,00 %	MEE	880 161 542	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
VS LNA	50,00 %	50,00 %	MEE	897 497 533	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
INSTITUT PRÉVENTION SANTÉ DIABÈTE GRAND EST	100,00 %	100,00 %	IG	891 438 129	Boulevard René Leriche, 67200 STRASBOURG
CLINIQUE DU CHÂTEAU DE PARSAY	100,00 %	100,00 %	IG	402 046 452	Parsay, 79170 BRIEUIL SUR CHIZÉ
NORMANDY	100,00 %	100,00 %	IG	316 713 726	1 Rue Jules Michelet, 50400 GRANVILLE
HOPITAL PRIVE DU PAYS D'AUGE	100,00 %	100,00 %	IG	377 815 899	28 avenue Florian de Kergolay, 14800 DEAUVILLE
CLINIQUE D'ALENCON	100,00 %	100,00 %	IG	524 291 937	62 rue Candie, 61000 ALENÇON
RESEAU FRANCE	100,00 %	100,00 %	IG	448 106 435	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/ n° d'entreprise	Siège social
MDZHADé	100,00 %	60,00 %	IG	899 388 896	1 Impasse Maharajah, 97600 MAMOUDZOU
LNA 15	100,00 %	100,00 %	IG	880 110 358	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
HAD Eure-et-Loir	100,00 %	100,00 %	IG	919 778 159	10 avenue Maurice Maunoury, 28 600 LUISANT
LNA INTERNATIONAL	100,00 %	100,00 %	IG	880 109 129	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA Santé ORIGIN SP. Z O. O	100,00 %	90,00 %	IG	0000835715	Ul. Pulawska 2, 02-566 WARSAW, MAZOWIECKIE, POLAND
LNA BELGIQUE	100,00 %	100,00 %	IG	479 787 635	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
LNA RETRAITE	100,00 %	100,00 %	IG	529 264 061	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA ES	100,00 %	100,00 %	IG	484 434 113	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
L-C SANTÉ	100,00 %	100,00 %	IG	883 748 477	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
CLINIQUE DÉVELOPPEMENT	100,00 %	100,00 %	IG	442 125 274	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
GRIBOULL'AGE	100,00 %	68,85 %	IG	509 786 513	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
NA ! CRÈCHES	100,00 %	68,85 %	IG	498 963 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LES ENFANTS D'ABORD	100,00 %	68,85 % ⁽³⁾	IG	539 424 648	Rue des Sports, 72 230 RUAUDIN
GCS LNA Santé	100,00 %	100,00 %	IG	514 782 168	2 cours du Rhin, 77700 SERRIS
GCS PUI ENNERY	100,00 %	100,00 %	IG	852 965 789	Route de Livilliers, 95300 ENNERY
MTJ	100,00 %	74,93 %	IG	450 567 987	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
LNA ACHATS	100,00 %	100,00 %	IG	518 273 040	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA Solutions	100,00 %	100,00 %	IG	934 007 576	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
II - Activité Immobilière					
FONCIÈRE GNA	100,00 %	100,00 %	IG	438 910 275	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA REAL ESTATE	100,00 %	100,00 %	IG	843 311 044	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
FONCIÈRE DES TILLEULS	100,00 %	100,00 %	IG	599 841 169	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
MF MAINVILLIERS 28	100,00 %	100,00 %	IG	484 043 641	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF AMIENS 80	100,00 %	100,00 %	IG	448 638 668	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF LISIEUX 14	100,00 %	100,00 %	IG	809 522 071	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF LFB 72	100,00 %	100,00 %	IG	449 628 486	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA SERRIS 77	100,00 %	100,00 %	IG	449 149 020	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF CAMELIAS 66	100,00 %	100,00 %	IG	917 866 485	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF RONCQ 59	100,00 %	100,00 %	IG	450 989 678	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE GARCHES 92	100,00 %	100,00 %	IG	500 457 411	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE LA CELLE 78	100,00 %	100,00 %	IG	501 141 980	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF Opale 69	100,00 %	100,00 %	IG	917 914 350	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/ n° d'entreprise	Siège social
Médica Foncière d'Épinay	100,00 %	100,00 %	IG	582 032 421	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF VILLERS 14	100,00 %	100,00 %	IG	509 639 522	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF CRICQUEBOEUF 14	100,00 %	100,00 %	IG	532 056 983	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF Opale 13	100,00 %	100,00 %	IG	529 229 874	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF 11 NARBONNE	100,00 %	100,00 %	IG	532 056 637	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF MONTFORT 78	100,00 %	100,00 %	IG	539 362 855	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF OLONNE 85	100,00 %	100,00 %	IG	532 056 132	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF POITIERS 86	100,00 %	100,00 %	IG	797 743 929	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF HAD	100,00 %	100,00 %	IG	799 697 594	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF NANTES 44	100,00 %	100,00 %	IG	798 501 920	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF ENNERY 95	100,00 %	100,00 %	IG	808 415 996	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF LA SEYNE 83	100,00 %	100,00 %	IG	808 383 608	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF WASQUEHAL 59	100,00 %	100,00 %	IG	838 201 697	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI DU MOULIN VERT	100,00 %	100,00 %	IG	483 015 889	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI SAINT ROCH N° 3	100,00 %	100,00 %	IG	483 552 543	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF MEAUX 77	100,00 %	100,00 %	IG	849 190 913	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI IMMOB INVEST	100,00 %	100,00 %	IG	392 300 539	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF GUÉRANDE 44	100,00 %	100,00 %	IG	891 206 716	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA SERVICES	100,00 %	51,00 %	IG	442 082 863	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA TRAVAUX	100,00 %	100,00 %	IG	813 844 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF 49 LA PLESSE	100,00 %	100,00 %	IG	521 984 492	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF ALENÇON 61	100,00 %	100,00 %	IG	752 669 614	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF GRANVILLE 50	100,00 %	100,00 %	IG	838 201 614	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
FONCIÈRE SSR IMB	100,00 %	100,00 %	IG	509 621 488	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF CHEZALIERE 44	100,00 %	100,00 %	IG	814 387 981	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF PESSAC 33	100,00 %	100,00 %	IG	799 729 306	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
IMMOBILIÈRE DE LA FONTENELLE	100,00 %	100,00 %	IG	753 241 959	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF 44	100,00 %	100,00 %	IG	527 822 571	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF SALON 13	100,00 %	100,00 %	IG	504 807 710	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/n° d'entreprise	Siège social
Fidexi	69,96 %	69,96 % ⁽²⁾	MEE	398 045 567	44 rue Paul Valéry, 75116 PARIS
Fidexi INVEST 1	69,96 %	69,96 % ⁽²⁾	MEE	881 722 326	44 rue Paul Valéry, 75116 PARIS
NA ! CRÈCHES IMMOBILIER	100,00 %	68,85 %	IG	798 210 068	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SOCIÉTÉ DE GESTION DES PARKINGS DU CLOS	100,00 %	65,00 %	IG	827 586 991	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

(1) La Société SARL La Chézalière, bien que détenue à 20,29 %, est intégrée globalement compte tenu des éléments contractuels entre les deux sociétés et les modalités de direction.

(2) La Société Fidexi et sa filiale, bien que détenues à 69,96 %, sont mises en équivalence compte tenu des éléments contractuels entre LNA Santé et ces sociétés et des modalités de direction.

(3) Sociétés nouvellement créées ou acquises.